

LA
BARQUE LÉGENDAIRE DE SAINT ANTONIN

APÔTRE ET MARTYR DE PAMIEERS

I. — LA LÉGENDE ET L'HISTOIRE

Liturgistes et hagiographes, peintres, sculpteurs, verriers, enlumineurs ont retracé et décrit à l'envi, par la plume, le ciseau, le burin ou le pinceau, la merveilleuse navigation de la tête et d'un bras du martyr appaméen.

Vrai miracle ou simple légende, peu importe pour l'étude que nous nous proposons à ce moment. Du reste, comme l'a observé à bon escient M. Vallet de Viriville, « là où vous trouvez une légende, quelque amplifiée qu'elle soit, vous y trouvez une histoire ». Les légendes sont au christianisme ce qu'est la musique dans les cérémonies chrétiennes, la peinture ou la sculpture aux murailles des églises. Si elles ne sont pas la vérité historique ou dogmatique, ce sont des moyens qui, tout en s'allérant parfois entre les mains des hommes, servent néanmoins à leur faire goûter des enseignements aussi sérieux que positifs, et en charmant l'imagination, habituent à la pratique et à l'amour des devoirs religieux. Aussi bien a-t-on pu dire que « la légende enregistre l'action de Dieu, et l'histoire l'action de Dieu et celle de l'homme. Et c'est ainsi qu'elles s'aident l'une l'autre sans se confondre et qu'elles se prêtent un mutuel appui. » De fait, « la légende n'est pas l'ennemie de l'histoire : elle en est la compagne et la sœur, et, quelquefois, l'indispensable complément. Le merveilleux qui fait son fond n'a pas seulement le privilège de jeter le charme de la poésie sur la crudité du récit

* Cf. *Revue française*, an. 1887, numéro du 4 juillet, p. 67.

LA BARQUE LÉGENDAIRE DE SAINT ANTONIN, APÔTRE ET MARTYR DE PAMIEERS

Camille Daux,
Missionnaire apostolique,
Historiographe du diocèse de Montauban



Ce document a été élaboré à partir des pages de la Revue des questions Historiques, directeur Marquis de Beaucourt

Éditeur : Plon (Paris)

Date d'édition : janvier 1900

Description :

1900/01 (A34, NOUV SER, T23).

Droits : domaine public

Identifiant : BNF

ark:/12148/bpt6k169870

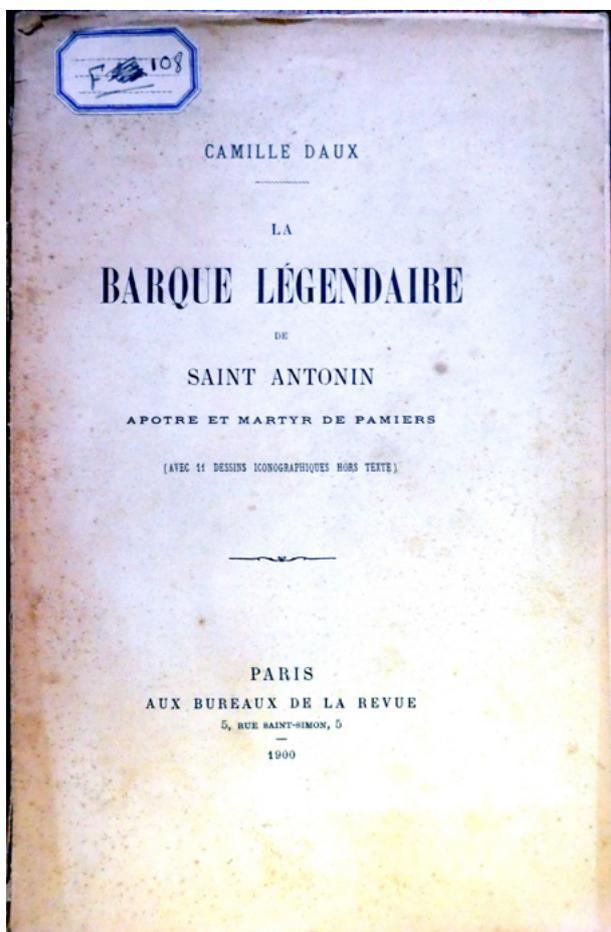
Après cette première publication, l'éditeur a publié un tiré à part (fascicule de 56 pages, comprenant en plus des illustrations) ; ces représentations de la barque, extraites du document, ont été ajoutées in fine.

Notre travail fait à partir d'images scannées peut comporter certaines erreurs de transcription, notamment dans les textes latins. Merci de nous les signaler pour correction.

D. Perchet - Saint-Antonin-Noble-Val - mai 2020

courriel : dominiqueperchet@gmail.com

Signalons que les éditions Lacour-Ollé à Nîmes ont réédité cette brochure en 1997 ; il convient d'en vérifier la disponibilité sur leur site : <http://www.editions-lacour.com>



Camille Daux
LA BANQUE LÉGENDAIRE
DE SAINT ANTONIN
APÔTRE ET MARTYR DE PAMIERS

I. — LA LÉGENDE ET L'HISTOIRE

P. 3

Liturgistes et hagiographes, peintres, sculpteurs, verriers, enlumineurs ont retracé et décrit à l'envi, par la plume, le ciseau, le burin ou le pinceau, la merveilleuse navigation de la tête et d'un bras du martyr appaméen.

Vrai miracle ou simple légende, peu importe pour l'étude que nous nous proposons à ce moment. Du reste, comme l'a observé à bon escient M. Vallet de Viriville, « là où vous trouvez une légende, quelque amplifiée qu'elle soit, vous y trouvez une histoire/1 »

1/ cf. Revue française, an. 1837, numéro du 4 juillet, p. 67.

Les légendes sont au christianisme ce qu'est la musique dans les cérémonies chrétiennes, la peinture ou la sculpture aux murailles des églises. Si elles ne sont pas la vérité historique ou dogmatique, ce sont des moyens qui, tout en s'altérant parfois entre les mains des hommes, servent néanmoins à leur faire goûter des enseignements aussi sérieux que positifs, et en charmant l'imagination, habituent à la pratique et à l'amour des devoirs religieux. Aussi bien a-t-on pu dire que « la légende enregistre l'action de Dieu, et l'histoire l'action de Dieu et celle de l'homme. Et c'est ainsi qu'elles s'aident l'une l'autre sans se confondre et qu'elles se prêtent un mutuel appui. » De fait, « la légende n'est pas l'ennemie de l'histoire : elle en est la compagne et la sœur, et, quelquefois, l'indispensable complément. Le merveilleux qui fait son fond n'a pas seulement le privilège de jeter le charme de la poésie sur la crudité du récit

P. 4

historique, elle l'illumine parfois d'un éclat céleste, et les annales humaines se parent ainsi d'une teinte plus douce et plus claire/1 ».

1/ L'abbé M.-B. Carrière, Histoire des martyrs d'Avignonet, br. in-18, p. 46, 43 et 44. (Toulouse, 1866)

Cela dit, il est un fait indéniable : depuis des siècles, peut-être même depuis les temps fort reculés où florissait l'apôtre et enfant de Fridélas/2,

2/ Nom primitif de la ville actuelle de Pamiers. Cette appellation Villa Fredelasci, ou Castrum, voire même Regnum Fredelasci, paraît provenir de nombreux lacs ou étangs qui, indépendamment de l'Ariège, s'épandaient sur une grande partie de ce territoire réduit, de ce fait, à l'état de flaque ou de marais aux eaux froides et dormantes. De là Frigidus lucus, Fredetacus, Frigidilensis, pays des lacs froids. (Sur ces origines et étymologies, voir Notice historique sur la ville et le pays de Pamiers, ancien royaume de Fredelas, par Jacques Ourguud. — Paris, 1865, in-8.)

une tradition constante, qui s'est transmise soit par les livres d'église, soit par les pieuses légendes orales et écrites, comme aussi dans l'imagerie, la peinture, la numismatique et la sigillographie, une tradition constante consacre la translation d'une partie du corps martyrisé de saint Antonin, sur une barque conduite par des aigles et voguant contre le courant des eaux depuis l'Ariège jusqu'à Noble-Val en Rouergue/3.

3/ Le Saint-Antonin du Rouergue, actuellement chef-lieu de canton dans le Tarn-et-Garonne, un des principaux doyennés du diocèse de Montauban.

Cette phrase est le résumé de la première Leçon du deuxième Nocturne qu'on lisait au

Propre des chanoines de Saint-Antonin, *in festo translacionis vel inventionis S. Antonini*/4 (19 juin).

4/ *En son temps, on aura le titre exact de cet Office d'après le Proprium antiquum et recens celte église rouergate, et le texte même de la Leçon canoniale.*

Même inscrites au bréviaire, ces pieuses légendes ne sont pas imposées comme articles du Symbole; mais, outre que l'Église n'y a jamais contredit et que les siècles les ont religieusement acceptées, on ne saurait nier la possibilité des voyages miraculeux de reliques. À preuve les translations par main des anges soit de la maison de la Vierge depuis Nazareth jusqu'à Lorette, soit du corps de sainte Catherine d'Alexandrie sur le mont Sinai. Comme l'hérésie s'était attaquée au culte des saints, qu'elle avait en horreur, certaine école de soi-disant critiques, devenus « dénicheurs de saints » et démolisseurs de la liturgie et de

P. 5

l'hagiographie catholiques, s'en prirent à leurs légendes. Sauf quelques-unes, celles-ci étaient toutes *apocryphes, supposées, fabuleuses*, et comme telles rejetées en bloc: le surnaturel, le merveilleux, étaient le signe infaillible de leur fausseté.

Annalistes, historiens, hagiologues, liturgistes plièrent, à un moment, sous cette sorte de règle critique établie comme loi; l'hagiographie fut bouleversée, à tel point que saint Denis de Paris ne fut plus l'aréopagite, ni saint Lazare de Marseille le ressuscité du Sauveur.

Dans cette guerre acharnée faite à la *légende liturgique*, l'apôtre et martyr de Pamiers ne pouvait pas passer sans dommage. Les partisans de l'école du janséniste Tillemont, tels que Baillet, Launoy et consorts (suivant en cela le servile italien Ferraris), les judicieux Bolandistes eux-mêmes, le savant historien du Languedoc, dom Vaissete, etc., en arrivèrent, sinon à rejeter le saint, — ce qui était par trop difficile — du moins à le défigurer jusqu'à le rendre méconnaissable. Et cela, soit par horreur des *légendes*, soit pour les expliquer à leur façon, les faire concorder avec leurs opinions ou les divers points de vue auxquels ils se placent.

Ainsi, ces historiens ou critiques ne sont d'accord ni sur la condition de ce martyr, ni sur son origine, pas plus que sur sa nationalité, le lieu et surtout l'époque de sa mort. Les uns le font mourir au IV^e siècle, certains au VIII^e; et tandis que d'autres le disent du III^e, l'opinion qui voudrait s'accréditer aujourd'hui serait, sinon pour les temps *vraiment apostoliques*, du moins pour la *seconde apostolicité*, c'est-à-dire le II^e siècle /1.

1/ *Peu important ces discussions au sujet tout spécial que nous nous proposons ici; aussi, il nous suffit de les signaler, sans donner la moindre appréciation.*

C'est donc le cas de répéter avec le critique qui paraît avoir étudié le plus à fond et compulsé le plus de *Vies* de ce martyr: « Sa grande célébrité lui a nui et a obscurci son histoire; il n'est pas de saint honoré dans l'Église sur le compte duquel on ait plus disputé/2 »

2/ La Vie de saint Antonin, *dissertation préliminaire ou introduction*. Cette savante étude critique a été publiée, partie dans la Semaine catholique du diocèse de Pamiers (an. 1891, nos 400-410), partie dans l'Étoile de l'Ariège (du 21 mai au 23 juillet 1892). Le passage cité ci-dessus ouvre les premières lignes de ce grand travail; cf. Semaine catholique, p. 5964 — Comme l'a écrit un de ses biographes, l'érudit auteur de ces articles, M. le chanoine Pouech restera « comme le type proverbial du savant. » Il est à regretter que la mort l'ait frappé au moment où il venait de publier le dernier chapitre de l'Introduction (juillet 1892). Ses longues et consciencieuses recherches à travers archives et bibliothèques faisaient espérer une Vie de saint Antonin, qui est encore à faire. Pendant plus de trente ans, il amassa et fit venir de toute contrée livres et documents qui formaient un trésor, hélas! perdu aujourd'hui ou du moins bien disséminé. Ces matériaux auraient été d'autant plus précieux et utiles, que bon nombre étaient uniques, plusieurs à peu près inconnus ou fort rares, ainsi que nous avons pu le constater nous-mêmes dans les longues conférences que nous eûmes sur ce sujet. On peut dire que, depuis sa nomination au canonat (9 mai 1866), M. Pouech consacra cette dernière période. de sa

vie au problème historique concernant son saint de prédilection et patron de son église cathédrale. Vu l'autorité que fait et fera ce critique auprès des historiens à venir, il est bon de citer ici textuellement quelques lignes de son biographe, caractérisant à merveille et les fluctuations et les opinions arrêtées de ce savant.

« À ce tournant de sa vie (le canonicat), il devint presque exclusivement hagiographe, alors que jusque-là il avait été absorbé par la géologie. Tout d'abord, il se plaisait à le raconter lui-même, il ne prêtait qu'une légère attention au problème qui le passionna depuis : faut-il opter pour la légende wisigothe ou la légende apostolique de notre grand martyr ? M. Pouech flottait un peu en sceptique entre ces deux hypothèses ; mais il mit la main sur un document précieux qui le fit pencher vers la première... Dès lors, il consulte les annalistes, collige les légendes du bréviaire, s'enquiert des traditions orales, interprète les monuments et les moindres vestiges du passé, cherche des correspondants instruits, fait échange d'idées avec ses contradicteurs, pâlit sur les manuscrits, et finalement use sa santé à déchiffrer des parchemins qu'il estimait au poids d'or... Le résultat de ces travaux est considérable. nul ne le conteste : le docte chercheur a contribué puissamment à relever le culte de notre saint. » *Semaine cath.* déjà citée, an. 1892, p. 731-732.

P. 6

De ce fait, constaté preuves en main, cet auteur donne les raisons fort plausibles. « Les premiers écrivains, dit-il, parlant des faits récents et connus de la masse, avisant avant tout à l'édification du lecteur et à la gloire du saint, négligèrent dans leurs récits les conditions historiques, les noms des personnes et des lieux, l'ordre des événements et surtout les dates. Ces actes ainsi rédigés pouvaient suffire pour les contemporains ; mais pour les âges subséquents ils furent la cause de bien des incertitudes d'abord, puis de méprises et d'erreurs qui n'ont fait que s'aggraver dans la suite /1 »

1/ *Semaine cath. de Pamiers*, an. 1891, p. 564-565.

On s'explique d'autant mieux le bien-fondé de ces judicieuses observations, quand on considère, d'une part, la longue et laborieuse carrière du saint passée en diverses contrées, d'autre part, le nombre vraiment prodigieux de *Vies manuscrites* qui circulèrent pendant le Moyen Âge et pour la plupart conservées jusqu'à nos jours.

P. 7

De ces *Vies manuscrites*, on en trouve non seulement en France, en Italie, en Espagne, mais même dans les Îles Britanniques, en Allemagne, en Pologne et jusque dans la Scandinavie. Les bibliothèques de Paris *en sont remplies*, a pu écrire M. le chanoine Pouech ; et un ancien curé de Lissac, au diocèse de Pamiers, M. l'abbé Pézet, affirme, dans ses travaux encore inédits, avoir obtenu, par l'entremise du célèbre abbé Migne, copie de plus de quatre-vingts manuscrits existant dans les bibliothèques de la capitale seulement. Or, pourrait-on admettre que de si nombreux documents écrits par des copistes inégalement instruits, sobres, judicieux et prudents, aient été rédigés en toute fidélité, ponctuellement, de telle sorte qu'on pût les lire de tous points identiques, sans variantes, sans inexactitudes, sans erreurs ? Mais c'est tout au plus si on oserait prétendre à de tels résultats avec les moyens si puissants fournis présentement par l'imprimerie.

À ces causes naturelles de divergences et d'erreurs dans les écrits il faut ajouter celles qui peuvent résulter de l'apostolat même du saint, qui s'exerça en Italie, en Gaule et peut-être même en Espagne/1.

1/ *La cathédrale de Palencia*, en Castille, possède, de nos jours encore, la majeure partie des reliques de notre saint Antonin. Mais ce n'est pas de ce fait qu'on pourrait augurer de son évangélisation en Espagne ; ces reliques, d'après la tradition palencienne, auraient été apportées dans cette ville vers 1018 par Dom Sanche. Sur l'identité de ces reliques et du saint Antolin vénéré dans cette cathédrale, il y aurait matière à de longues discussions historiques.

Sur ce sujet on peut bien accepter que la diversité des événements accomplis durant cette longue carrière apostolique ne fût peut-être pas connue intégralement et selon l'ordre des temps. De là, divergence possible, probable même, entre les manuscrits des diverses

époques.

Qui sait encore si l'existence de plusieurs saints homonymes ne fit pas confusion et dans les écrits et dans les récits? Les hagiographes et la liturgie parlent, en effet, d'Antonin d'Apamée en Syrie, et d'Antonin de Pamiers; d'Antonin diacre et d'Antonin prêtre; d'Antonin ermite et d'Antonin sculpteur; d'Antonin apôtre prédicateur; d'Antonin fils de roi et d'Antonin d'origine plébéienne. Les copistes de ces différentes *Vies* étaient-ils suffisamment capables de discerner, de concilier les diverses légendes, de trancher les difficultés? Que s'ils tentèrent, dans

P. 8

l'intérêt même de la vérité, de résoudre ces problèmes, n'y eut-il pas présomption de leur part, ou bien des rectifications hasardées, des interpolations audacieuses, ou pour le moins des méprises, des contresens, des anachronismes, des contradictions et même de vraies fables et des absurdités; car même les absurdités ne sont pas rares dans quelques-uns de ces écrits.

Ainsi se présente, au point de vue critique, l'histoire du martyr de Pamiers, un des apôtres du Rouergue et dont le *Vallis nobilis* (Noble-Val), par lui évangélisé et converti, a pris le nom de *Saint-Antonin*. « Et voilà, conclut l'érudit dissertateur déjà cité, voilà où est arrivée, au sujet de ce saint, après cent ans de travaux et de dépenses d'érudition immenses, notre école critique des deux derniers siècles: à des conclusions négatives ou douteuses, contradictoires et inconciliables entre elles, embrouillant la question au lieu de l'éclairer/1. » Longtemps, sans doute, celle question en restera au même point.

1/ Chanoine Pouech, dans la *Semaine cath.* déjà citée, an. 1891, p. 611

II. LES MARQUES ET LEUR NAVIGATION DANS LES LÉGENDES CHRÉTIENNES

En abordant ici un simple épisode, ce n'est pas avec la prétention de le résoudre, ou même d'en avancer la solution. Nous voulons seulement, après avoir pesé leur valeur *historique* ou purement *légendaire*, réunir les différents textes se rapportant au fait de la barque sur laquelle arrivèrent à Noble-Val les reliques du saint martyr. Groupant ces divers témoignages dans leur énoncé textuel, nous suivrons la tradition en allant des temps les plus rapprochés de nous jusqu'aux plus reculés. Avec ces différentes versions, on aura les divergences et les similitudes des récits les plus répandus, et aussi de quelques inédits qui nous sont tombés à la main. Par suite, on pourra juger du genre plus ou moins précis, plus ou moins détaillé ou concis, plus ou moins fictif ou pieusement légendaire, adopté par chaque narrateur.

1° Le fait d'une nacelle remontant le cours des eaux et chargée, providentiellement sans doute, de membres inanimés que gardent et conduisent des oiseaux — que quelques auteurs disent

P. 9

être des anges, — ce fait n'est pas chose vulgaire. Aussi bien, hérésie et école janséniste avaient là matière à raillerie ou à scandale; par contre, la foi simple et enthousiaste des premiers chrétiens et du Moyen Âge y trouvait un aliment nouveau, de même que les annalistes et les poètes savaient en user pour donner libre cours à leur imagination, dans leurs récits et leurs chants.

Au reste, tout en reconnaissant que semblable navigation n'était pas « chose vulgaire, » nous n'entendons point dire qu'il n'y ait jamais eu d'exemples ou du moins de récits de

faits analogues. Les barques (navire, vaisseau, nacelle, conque) ont joué un certain rôle dans les légendes, parfois même dans la vie ou après la mort de plusieurs saints. L'iconographie le prouve quand elle nous représente saint Bertin, saint Florent, saint Aré, saint Guerfroid, saint Julien l'hospitalier, saint Pierre, saint Lazare, saint Maclou, saints Crescentius et Titus, sainte Ursule et ses compagnes, etc., etc., accompagnés de cet attribut. Pour les uns, comme par exemple pour saint Pierre, c'était le symbolisme de leur profession ; pour d'autres, le souvenir de voyages mémorables à divers titres : ainsi sainte Ursule transportée avec onze mille vierges/1 sur des navires qui, d'Angleterre, allaient aboutir providentiellement en Allemagne ; saint Lazare et ses sœurs exposés par les Juifs, en pleine mer, sur un vieux vaisseau sans rames ni voiles, et allant atterrir à Marseille/2.

1/ Observons que c'est une des légendes qui offre le plus de versions et qui, par suite, a le plus prêté à la critique. De savants ouvrages ont été publiés sur ce sujet ; un des plus remarquables est : *Sainte Ursule et ses onze mille vierges, ou l'Europe occidentale au milieu du V* siècle. Monographie historique et critique*, par J.-H. Kessel, docteur en théologie, traduit de l'allemand par M. l'abbé Beetemé, aumônier des Ursulines de Laeken ; Bruxelles et Paris, C. Dillet, libraire, rue de Sèvres, 1870. — Voir aussi *La Légende de sainte Ursule, princesse britannique, et de ses onze mille vierges, d'après les tableaux de l'église de Sainte-Ursule de Cologne*, 22 planches reprod. en chromol., publiée par F. de Kehlerhoven, avec texte par J.-B. Dutron. gr. in-4, 1860.

2/ Les Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Madeleine en Provence, M. l'abbé Faillon, sont trop connus pour que nous ayons à les citer au sujet de la légende de saint Lazare, devenu évêque de Marseille. Aussi connu, le livre du P. Lacordaire sur Marie-Madeleine, dans lequel est magnifiquement relatée la scène de la barque. La poésie populaire célébra aussi ces légendes ; voici un couplet d'un vieux cantique, résumant un passage de Raban-Maur (IXe siècle) qui décrit la scène des Juifs forçant les disciples à monter sur le navire désemparé :

Entrez, Sara, dans la nacelle,
Lazare, Marthe et Maximin,
Cléan, Trophime, Saturnin,
Les trois Marie et Marcelle,
Eutrope et Martial, Sidoine avec Joseph ;
Vous périrez, dans cette nef

P. 10

Des navigations analogues à celle qui nous intéresse actuellement se rencontrent aussi. Entre les plus connues, signalons la translation presque identique des restes de saint Vincent, diacre et martyr, de Valence en Espagne. Martyrisé par ordre de Dacien (304), son corps est jeté en pleine mer ; mais Dieu permet que ses ossements reviennent d'eux-mêmes au rivage. Là, « au promontoire sacré des Algarves, » aujourd'hui *cap Saint-Vincent*, une barque les reçoit et les conduit miraculeusement à Lisbonne, où D. Alphonse Henriquez, premier roi de Portugal, les plaça dévotement dans l'église cathédrale. À partir de ce jour, les armoiries du roi et de la ville portèrent la figure de cette barque miraculeuse/1.

1/ C'est aussi le souvenir de translation par barque qui a fait donner le nom de *Santa Maria de Ratis* (Notre-Dame de la Barque, ou Notre-Dame de la Mer) à l'église des Saintes-Marie Jacobé et Salomé en Provence. Sur la crête du toit de cette vieille église, on voit encore un petit groupe, tout mutilé, représentant deux figures de femmes dans une nacelle qui vogue sur des flots ; type reçu dans le pays pour désigner ces deux saintes, ainsi que la ville de Notre-Dame de la Mer (cf. abbé Pardiac, dans la *Revue de l'art chrétien*, an. 1862, T. VI, p. 261-265).

Et comme sur celle de saint Antonin, on y voit en poupe et en proue deux oiseaux qu'on dit être des *corbeaux* et rappellent ceux qui défendirent le corps de saint Vincent exposé après son martyre aux bêtes féroces/2.

2/ On trouve aussi une scène de barque dans la légende de saint Vincent de Collioure, martyr, qu'il ne faut pas confondre avec le diacre d'Espagne, et qui périrent l'un et l'autre dans la persécution de Dacien. La procession navale qui se célèbre encore tous les ans, le 16 août, à Collioure, a pour but de rappeler la restitution des reliques de saint Vincent et des saintes Maxime et Libérate, reliques qui avaient été ravies à leur sanctuaire du Roussillon vers 1642, et apportées par les Espagnols en l'église de Concavella. En 1700, partie de ces saints ossements ayant été rendus à Collioure, on en simule annuellement le retour par une imposante procession en mer, sur de nombreuses embarcations qui font escorte au vaisseau chargé du précieux trésor. À leur entrée au port, le capitaine hèle la barque, et un dialogue, en langage catalan, s'engage pour constater la provenance, le contenu, l'état de l'embarcation. Après quoi le

capitaine donne le laissez-passer par cette acclamation : « Au nom de Dieu, bonne entrée ! »

Comme fait analogue, nous avons encore la conservation providentielle des reliques de saint Jacques le Majeur. Hérode Agrippa le condamne à la décollation. Aussitôt, disent les légendaires, l'exécuteur ramasse cette tête qui vient de tomber sous le glaive du bourreau, la lève vers le ciel et la montre, genoux

P. 11

en terre, aux satellites envoyés par le roi. Ceux-ci veulent s'en emparer, mais leurs mains se dessèchent, la terre tremble, et les anges entonnent dans les cieux les louanges de l'apôtre protomartyr /1.

1/ *Historia ecclesiastica d'Orderic Vital*, édit. Migne, col. 111-112; item, *Légende dorée de Voragine*. (Cf. *Revue de l'art chrétien*, 1862, T. VI, p. 238.)

Comme les bourreaux du saint de Pamiers voulurent faire disparaître le corps mutilé de leur victime en le jetant à morceaux dans l'Ariège, ceux de l'apôtre saint Jacques le jettent parmi les immondices, le laissant ainsi exposé à la voracité des chiens et des oiseaux de proie. Mais, de même que quelques fidèles appaméens s'industrient pour sauver les restes sacrés de leur compatriote évangéliste, quelques-uns des disciples de saint Jacques recueillent pendant la nuit sa tête et la majeure partie de ses membres, puis, en toute hâte, ils les apportent à Joppé (Jaffa). À ce port, comme à la rivière de Pamiers, « une nacelle, que le ciel semblait avoir envoyée, était prête à partir. Les heureux disciples s'embarquent pleins de confiance en Dieu, voguent sans danger sur une mer tranquille et, au bout de sept jours, arrivent à Iria Flavia, un des ports de la Galice. Un ange, faisant l'office de pilote, avait veillé sur le dépôt sacré dont l'Espagne devait être bientôt si fière et qui, quelques siècles plus tard, allait édifier à son patron la prodigieuse basilique de Compostelle/2. »

2/ *Résumé des divers hagiographes de saint Jacques et des légendaires espagnols*.

Tel aussi le culte de l'apôtre du Rouergue, prenant naissance à Noble-Val, quand les reliques vinrent aborder au pied du château de Festus, non loin du quartier dénommé encore *Santos Festos*/3.

3/ Plus loin on aura les indications sur ce personnage et sur le site qui semble en avoir conservé le nom.

2° On a compris et justifié, sans doute, le motif de la digression que nous venons de faire. Il était bon de constater non seulement les similitudes de ces divers martyres et le sort réservé aux reliques de ces saints, mais surtout le voyage de leurs restes sur une barque providentiellement rencontrée et aussi providentiellement conduite à travers les flots. Peut-être dans l'une et l'autre de ces nefes voyageuses, et plus particulièrement dans celle qui nous intéresse ici, peut-être dans ces nefes ne doit-on voir qu'un emblème, un symbolisme tel que les chrétiens

P. 12

des premiers âges les adoptèrent, par exemple, dans les catacombes. Là, une barque peinte, sculptée ou même en fac-similé réduit indiquait le *triomphe suprême*, de même que le navire au port signifiait le *repos de l'âme* au port du salut. Chez les anciens aussi, un navire voguant à pleines voiles était l'emblème du *bonheur* et du *succès*, tellement que certaines médailles de l'empereur Adrien furent frappées à ce coin/1. Les aigles mêmes, ou

les anges cachés sous cette figure pour diriger la nacelle, peuvent bien n'être que la gracieuse image d'intrépides chrétiens, lévites ou non, porteurs à Noble-Val de la précieuse relique.

1/ cf. Winckelmann.

En émettant ces opinions, ou plutôt en signalant ces interprétations, nous n'entendons pas rejeter le surnaturel et tomber, par suite, dans les torts que nous reprochions tout à l'heure à l'école critique des Tillemont et des Launoy. Non, restant parfaitement dans la plus stricte orthodoxie, on peut classer ce fait particulier parmi telles légendes qu'à bon droit l'on tient pour des récits embellis et symbolisés par l'imagination ardente des premiers hagiographes. Et si nous employons le qualificatif de *légendaire* en parlant de cette barque, ce terme est pris par nous, non dans le sens profane ou trop léger qu'on lui donne vulgairement, mais bien dans le langage religieux et catholique qui caractérise même les Leçons du bréviaire de *légendes* ou *récits légendaires*. Le terme adopté par la liturgie et consacré par l'Église dans ses divers offices, ses ménologes, ses martyrologes, etc., est bien la *legenda*, le *legendarius*. Par ces qualificatifs est désigné le *Liber acta sanctorum per anni totius circulum digesta*, « le livre des actes des saints distribués pour le cycle ou chacun des jours de l'année. » Et cette appellation, disent les liturgistes, découla de l'usage qu'on avait de lire, au chœur et à certaines assemblées, les récits de la vie des saints: *Sic dictus quia certis diebus legenda in ecclesia et in sacris synaxibus designabantur a moderatore chori*.

3° C'est donc dans ce sens que nous appelons et devons appeler *légende* et traiter de *légendaire* le fait se rapportant à la translation, sur nacelle et par eau, des membres amputés de saint Antonin. Au fond, « faut-il la recevoir comme une histoire

P. 13

véridique, digne de la même attention que les autres faits de cet ordre conservés dans les annales ecclésiastiques pour notre édification, ou faut-il lui refuser toute créance et la reléguer parmi les contes sans valeur qui se sont accrédités grâce à l'ignorance et à la crédulité des peuples? » C'est en ces termes que le plus récent et un des plus consciencieux historiens de ce saint, M. l'abbé Vaissière, se posa la question dans son *Étude sur l'apostolat, le martyre et le culte /1 de l'apôtre du Rouergue*. Les solutions données par ce critique nous paraissent bonnes à être reproduites, sinon intégralement, du moins en analyse, tout en les corroborant.

1/ Saint-Antonin, prêtre, apôtre du Rouergue, martyr de Pamiers, par l'abbé Vaissière, curé de Saint-Jacques. — Montauban, Forestié neuve, 1872; in-16 de 200 pages avec planches. — La citation afférente à ce passage est extraite de la page 94.

a) D'abord, il faut observer que la généralité des auteurs critiques, nommément les Bollandisles, ne sont pas favorables à la véracité du fait: pour eux, cette navigation est fabuleuse². Elle n'est bonne à leurs yeux qu'à constater la croyance du Rouergue au sujet de la provenance des reliques de son apôtre. « Évidemment, les habitants de ce pays ne croyaient pas que leur patron eût été martyrisé dans leur province ni dans celle du Quercy qui est voisine³, mais ils reconnaissaient que ces reliques avaient été apportées d'ailleurs; et n'ayant pas de renseignements écrits sur la translation, ils avaient eu recours à cette fiction pour expliquer de quelle manière le sacré dépôt était parvenu de Pamiers au monastère de Noble-Val, en remontant les cours d'eau qui se jettent dans la Garonne⁴. »

2/ Acta Sanctorum, T. 1 septembris; « prorsus fabulosa, » § III. Acta translati corporis...

3/ L'Histoire de Languedoc, dont nous avons dit ci-avant les tendances, porte en propres termes: « Saint Antonin aura sans doute souffert le martyre sur les frontières du Quercy et du Rouergue. » T. 1, notes, p. 624.

b) Cette explication plus ou moins plausible ne constitue pas une démonstration. Cherchant des arguments, la critique n'a guère trouvé que ces deux : « Le fait est bien extraordinaire ; les autorités qui le rapportent ne semblent pas assez solides. » — Mais sérieusement peut-on accepter comme *bonne raison* la première de ces considérations, ou plutôt mérite-t-elle même d'être examinée ? On dit : « Le fait est trop extraordinaire pour

P. 14

être admis. Déjà nous avons rappelé les deux translations aériennes du corps de sainte Catherine et de la maison de Nazareth, comparaisons suffisantes et miracles non moins éclatants. Que s'il faut rejeter le fait ici en question, pour la seule raison du merveilleux, et en faire un mythe, nous voilà « au système des rationalistes, qui expliquent tous les miracles de cette manière, y compris ceux du Nouveau Testament, la résurrection de Lazare, la résurrection de Jésus-Christ¹ ». Ce n'est donc point là une raison suffisante pour nier la réalité de l'embarcation et de la navigation de ces reliques.

1/Vaissière, Saint Antonin, p. 95-90.

« Si l'on attaque la valeur de la tradition, à la bonne heure, » dirons-nous avec M. l'abbé Vaissière. Mais il faut reconnaître au moins que cette tradition est très ancienne, très uniforme, très répandue en divers pays ; et il faut ajouter certaines réflexions qui insinuent sa probabilité. Les voici.

D'abord saint Antonin est un apôtre chargé d'apporter le Christ aux nations idolâtres où il fallait confirmer la prédication par des signes, selon le plan divin et conformément à la parole évangélique : *Praedicaverunt ubique, Domino cooperante, et sermonem confirmante sequentibus signis*². Selon cette promesse, les prodiges les plus extraordinaires ont marqué les pas de tous les apôtres, jusqu'à François-Xavier en qui l'on a vu le don des langues, de bilocation, de résurrection des morts.

2/ Marc., XVI, 20.

Ensuite, observe notre dissertateur, le fait de cette navigation posthume a certains rapports avec les miracles des saints qui forment un groupe avec saint Antonin, si du moins on est pour l'époque apostolique de la mission. Ainsi, le pape Clément³, qui envoya l'apôtre du Rouergue, jeté dans la mer une ancre au cou, par ordre de Trajan, fait reculer les flots pour que les chrétiens qui sont à sa recherche puissent recueillir ses ossements ; et effectivement ceux-ci les trouvèrent au fond d'une arche abritée dans un mausolée sous-marin. — L'Aréopagite, chef de la mission qui destina Antonin à nos contrées prend

3/ M. Vaissière, comme tous ceux qui sont pour la période apostolique, donne le nom du pape Clément ; les contradicteurs prétendent que ce nom a été introduit furtivement dans les actes officiels. Aussi entendîmes-nous, un jour, le savant M. Pouech traiter de faussaires les partisans de l'opinion adverse et s'écrier : « On devrait leur couper le poignet ! »

P. 15

dans ses mains la tête que le bourreau lui a tranchée et fait ainsi environ deux mille pas. — Un de ses compagnons et homonyme, l'évêque de Meaux, saint Antonin (*senior*), revient à la vie, grâce à saint Sanctin qui, miraculeusement averti du meurtre commis sur cet apôtre par l'hôtelier auquel il l'avait confié alors qu'il se rendait à Rome, le retira du cloaque où il le découvrit malgré les protestations du coupable.

Saint Antonin aurait-il été privé du pouvoir, assez commun à la naissance de l'Église,

de faire des miracles, et lui seul en aurait-il été dépouillé? « Nous aimons mieux croire qu'il en a fait, et précisément ceux que la tradition nous a transmis. Nous disons ceux-là justement, parce qu'on en retrouve partout les traces indélébiles et qu'elles sont revêtues d'un des meilleurs caractères intrinsèques d'authenticité: ressemblance de physionomie, de mœurs, d'habitudes avec les hommes que saint Antonin a fréquentés... Ces grands hommes, unis pendant leur vie, élevés à la même école, rapprochés par leurs vertus, leurs aspirations, leurs travaux, se ressemblent encore après leur mort. On leur attribue des choses bien prodigieuses, bien contraires aux lois de la nature, bien incroyables; mais ce qui serait plus incroyable encore, ce serait d'admettre qu'ils ont pu changer la face des pays évangélisés par eux sans le secours de ces miracles, objet de la sévérité des critiques/1. »

1/ *Vaissière, op. cit, p. 98-99.*

c) Déjà nous avons vu comment, presque fatalement, nombre de légendes ont pu être altérées dès l'origine ou à travers les siècles, soit par la transmission et la multiplication rapide des manuscrits, soit par le fait de copistes inhabiles ou peu scrupuleux. Nous admettons que de ce chef, ou tout autrement, beaucoup de fictions, dans le cours des âges, furent mélangées à la vérité historique. Mais y aurait-il là raison suffisante pour en conclure à l'entière fausseté de ces récits légendaires? Faut-il rejeter les Évangiles parce qu'il y en a d'apocryphes? Bien au contraire, d'après un des principes de la saine critique, « la multitude des actes faux est une présomption, sinon une preuve qu'il y a beaucoup de vrai dans le fond. » Aussi, sans donner à ces légendes la confiance due aux saints Évangiles, il serait injuste d'oublier, selon l'observation de Baronius, que « la plu-

P. 16

part sont rédigées sur des documents très anciens et d'une origine vénérable/1. » Des faits tels que la translation merveilleuse des reliques depuis Pamiers jusqu'à Noble-Val ne sont pas articles de foi, mais des traditions dignes de la plus sérieuse attention. Comme le fait l'Église, il suffit d'en montrer la haute antiquité et d'en conserver respectueusement la mémoire.

1/ *Annotations aux Martyrologes.*

Voyons donc comment le souvenir relatif au voyage fluvial du chef et d'un bras de saint Antonin a été conservé traditionnellement à travers les âges, soit par l'iconographie, soit par les récits des annalistes, des hagiologues et de la liturgie soit gallicane, soit romaine.

III. — LA LÉGENDE DANS L'ICONOGRAPHIE

Avec un érudit qui publiait naguère une série d'articles sur *l'Iconographie de saint Antonin*/2, nous devons reconnaître que la représentation par l'image peinte ou sculptée « est une des sources principales où il est permis de puiser la légende des saints. Avant que l'imprimerie eût fourni le moyen de vulgariser la pensée; lorsque le manuscrit était rare et rares aussi les maîtres clercs capables de le lire et de l'interpréter, c'était par les monuments de l'art, par la peinture, la sculpture, la statuaire, que la foule ignorante était instruite. En même temps qu'ils *authentiquaient* les actes publics, le sceau et le blason, en résumant souvent toute une légende, prêtaient aux arts plastiques un utile concours. »

2/ *cf. Semaine catholique du diocèse de Pamiers, numéros du 18 août 1890 et suivants. Ces articles ne sont parvenus à notre connaissance que lorsque notre étude, déjà terminée, allait être mise aux mains du compositeur. Nous avons été d'autant plus heureux de pouvoir contrôler à temps quelques-uns de nos renseignements, que la compétence de l'auteur, qui se cache sous de simples initiales, nous est bien connue.*

dans les vitraux, les fresques, les monnaies, les sagels et armoiries, en traçant soit les principales scènes de sa vie et de sa mort, soit les emblèmes et attributs qui composent sa *caractéristique*.

La vraie caractéristique de saint Antonin de Pamiers, martyr, apôtre du Rouergue (que certains peintres et sculpteurs ont

P. 17

confondu avec tels autres homonymes), est la *barque chargée*, ou non, *d'une partie de ses membres*.

Généralement cette embarcation est *accompagnée en poupe et en proue d'un aigle ou cygne aux ailes éployées*/1. Quelques représentations ne portent qu'un de ces oiseaux *au repos à l'avant de la nacelle*/2 ; mais c'est alors pour indiquer l'atterrissage ou l'arrêt au pied du château de Festus. Parfois, sous l'aspect d'oiseaux, on a dissimulé *des anges ou personnages humains ailés*.

1/ Telle est la représentation reproduite en deux planches, dans le volume de M. l'abbé Vaissière (p. 93), d'après deux fragments de verres peints, très anciens, dont l'un fait partie de la collection de M. Émile Pagès, et l'autre tiré de la collection de l'auteur. Ces fac-similés se trouvent aussi dans notre étude sur Les Statuts du chapitre de Saint-Antonin en 1548 (Montauban, 1881), et dans L'Hist. de l'abbaye de Saint-Antonin en Rouergue, par M. l'abbé Lafon (Rodez, 1879), pl. II.

2/ Ainsi le porte un magnifique sceau fort ancien de l'official de Pamiers ; cf. Ourgaud, Notice historique déjà citée, p. 13-14, et fig. 8 des planches. Reproduit aussi dans Vaissière et dans nos Statuts.

L'embarcation est tantôt un *vaisseau mâté, à voile gonflée retenue par des cordages et voguant à dextre ou à sénestre* /3 ; tantôt c'est la figure d'une simple *pirogue ou conque assez fortement arcquée, sans mât ni voile*/4 ; tantôt elle a l'aspect d'un *sarcophage surmonté d'une croix à longue hampe, avec banderole ou fanion flottant*/5, mais celle dernière représentation est évidemment une fausse reproduction du mât et de la voile. Cependant le sceau du couvent de Pamiers, en 1225, est muni de cette *croix flammée, et à la hampe est accrochée la voile enflée*.

3/ On le voit ainsi sur une pierre sculptée, provenant d'une clef de voûte de l'ancienne église de Saint-Antonin démolie par les huguenots (1561), laquelle sculpture est conservée dans la sacristie de l'église actuelle. Voir la reproduction dans Vaissière, Lafon et nos Statuts.

4/ C'est la figure des deux peintures sur verre ci-avant signalées.

5/ Notamment sur le sceau de l'official déjà mentionné. La forme toute particulière de cette embarcation fait dire à l'auteur de l'Iconographie, citée ci-avant, qu'elle a l'aspect d'une coque de nos navires blindés, vu la série de bandes parallèles divisées en carrés avec point central qui dessinent tout l'extérieur. (Cf. Semaine cath. de Pamiers, an. 1899, n° 834.)

Sur ce *sigillum*, la conque a à son avant l'oiseau conducteur, au vol, poussant avec son bec, et en poupe un *castel donjonné de trois tours*, qui est le *Castrum appamiense*/6.

6/ Fac-similé dans Ourgaud, pl.1, fig. 2, etc., Vaissière, p. 62. La lettre scellée de ce cachet est ainsi décrite et précise la représentation : *Littera sigillata cum sigillo conventus S. Antonini Appamiarum... in quo sigillo erat sculpta imago navis ; et in uno capite navis erat signum Castelti, et in alio signum columbi ; et in medio navis caput hominis, sive imago capitis hominis ; et erat circumscriptum : † CONVENTUS SANCTI ANTONINI APPAMIAE.* » (Arch. de la ville acte de l'an 1225. Caisse 2. n° 52).

C'est la figure du

P. 18

départ de la barque pour Noble-Val ; et, la navigation effectuée, au moment de l'atterrissage, la proue fait face tantôt à un château, celui de Festus, tantôt à une montagne figurant les rochers du Rouergue, ceux de *Santos Festos* ou le *Roc d'Anglars* (*rupes angularis*)/1. Un acte de l'année 1627, scellé aux armes du prieur-mage rouergat, *porte la barque sur les flots, poussée par deux anges, et en pointe, une tige de lys au naturel*/2 - ; cette dernière pièce, qu'on ne trouve nulle autre part, serait-elle un symbolisme, ou une déformation du *mât* et des *voiles* ?

1/ Voir aux Statuts, dans Vaissière et Lafon, *Fac-similé du fragment de verrière*.

2/ Archives de Tarn-et-Garonne, série C, fonds du Chapitre de Saint-Antonin, liasse 881.

Les flots qui portent la nef sont toujours *agités* et parfois même tourmentés en tempête. Telles les peintures et sculptures ci-avant signalées ; et dans quelques-unes on a ajouté une escorte de poissons nageants/3.

3/ Verrière indiquée à la note précédente.

Là apparaît aussi, dans le ciel, au-dessus de la barque, issant d'un nuage, ou d'un nimbe crucifère, la main de la Providence bénissante. Cet emblème de la protection divine planant sur la navigation a passé des fragments de vitraux, déjà décrits, dans le sceau du monastère ou de l'un des abbés de Noble-Val/4. Sur le sceau moderne du chapitre de Pamiers, un soleil d'or agissant remplace la main bénissante/5 et dépeint la même idée providentielle de la navigation.

4/ cf. pl. de nos Statuts : -J- *Sigillum monasterii ac conventus Sancti Antonini, et sa description*, p. 19-20.

5/ *Empreinte de timbre sec au verso de l'Officium translationis, manuscrit, aux Archives de l'évêché de Montauban. — Ce sceau, qui n'est pas antérieur à 1835 : », est une mauvaise et fautive contrefaçon ; aussi M. Pouech n'a-t-il jamais voulu le reconnaître pour scel authentique du chapitre. Le récent auteur appaméen de l'Iconographie susmentionnée observe que tandis que la barque, dans les représentations du Rouergue, est ordinairement accompagnée d'une main bénissante, dans celles de Pamiers elle est remplacée par le soleil rayonnant. Nous ne connaissons que le seul spécimen ci-dessus, lequel est purement fantaisiste.*

Dans toutes ces représentations peintes, gravées ou sculptées, on voit, entre les parois de la barque, *un personnage couché, dont la tête et un bras sont issants et la main comme bénissant* /6.

6/ Seule la sculpture de l'ancienne clef de voûte (décrite ci-dessus) n'accuse pas de personnage.

Le corps apparaît plus ou moins étendu, plus ou

P. 19

moins à découvert ; la *tête rasée, avec couronne monacale*. Sauf dans le sceau de l'official, *le visage est toujours imberbe* ; le *bras*, comme le reste du corps, est tantôt *nu*, tantôt *vêtu* /1. D'ordinaire, l'auréole de la sainteté nimbe la tête.

1/ *Couleur et forme du vêtement ont causé et causent encore des contestations. Se préoccupant peu des anachronismes, les uns lui donnent le froc des Augustins, les autres celui des Génovéfains, etc., etc.*

Au sujet du *bras*, la vraie iconographie exigerait un *dextrochère* (le bras droit), puisque, selon la légende de la *Passion*, le corps du martyr « fut coupé en deux par le glaive, à partir de l'épaule ; » de telle sorte que « la *tête* et le *bras droit* tombèrent d'un côté, le *corps* et le *bras gauche* tombèrent de l'autre. » Or, une seule des pièces jusqu'ici signalées (le vitrail de la collection Vaissière) représente le *dextrochère* ; toutes les autres portent le

bras gauche. Serait-ce erreur des graveurs et des peintres ? serait-ce le fait du renversement du dessin au moment de l'exécution ? serait-ce encore pour se conformer à l'opinion des historiens qui désignent effectivement *tête et bras gauche* comme part des reliques venues à Noble-Val ? Nous chercherons d'autant moins à donner une solution que les auteurs confondent la plupart du temps les deux données, ou même se contredisent dans le même récit.

Ainsi, M. l'abbé Vaissière écrit à la page 89 : « Cependant les anges avaient mis déjà à part la tête et le bras *gauche* ; » mais dix lignes plus haut, à la page 88, il disait : « La tête et un bras arrivèrent à Noble-Val..., *l'autre bras* fut porté à Palencia. » Inutile d'insister ici sur ce point, puisqu'on lira plus loin les diverses leçons à ce sujet, lorsque nous relaterons les textes mêmes des divers légendaires et chroniqueurs. Néanmoins, avant de clore cette discussion, et pour montrer déjà le peu de précision apporté par les critiques même les plus sérieux, qu'on pèse ce passage de la *Dissertation* de M. le chanoine Pouech : « Cependant, par providence, ces précieuses reliques ne périrent pas toutes ; Dieu, qui protège les saints, en avait réservé une partie, *le bras droit avec son épaule*, et l'avait mise en lieu sûr, à Palencia en Castille, déjà dès le XI^e siècle, ainsi que le martyrologe romain le rapporte, au 2 septembre, en disant : *A Pamiers en Gaule, martyre de saint Antonin, dont les reliques reposent dans l'église de Palencia et où elles sont l'objet d'une grande vénéra-*

P. 20

lion/1 ». C'est donc *le bras droit* qui fut porté en Espagne. Qui l'affirme ? Le « Martyrologe romain, » nous dit cet historien. Mais ce Martyrologe parle des *reliques* (reliquiae) et non d'un bras quelconque/2. — Puis, nous dit-on, ce bras *droit* était déjà en Castille dès le XI^e siècle. » Mais où donc était-il auparavant ? À Pamiers, car c'est là que D. Sanche III aurait pris ou obtenu des religieux la précieuse relique. Or les récits de la *Passion* du saint martyr nous ont appris que la *tête et le bras droit*, tombés ensemble sous le glaive, formaient une portion, tandis que le *bras gauche et le corps* en composaient une autre. Et précisément c'est la tête qui fut portée à Noble-Val, c'est là qu'elle était encore jusqu'au 16 février de l'année 1568, jour où un sacrilège profanateur la jeta au bûcher sur la place du *Bioc* (du feu)/3. Or, puisque la légende dit qu'un *bras* suivit la *tête*, il y a raison d'admettre que ce fut celui qui resta attaché à l'épaule et par celle-ci à la *tête* ; à moins que les anges ou les fidèles se soient plu à composer ce trésor sacré d'une portion des deux parts que le glaive avait faites en tranchant le corps du martyr.

1/Semaine cath., an. 1891, p. 588.

2/Voici le texte même du Martyrologe romain : *Patriae in Gallia S. Antonini martyris, cujus reliquiae in ecclesia Palentina magna veneratione asservantur.*

3/ Cette profanation est relatée dans un précieux manuscrit d'une *Vita sancti Antonini*, dont on ne connaît ni l'auteur ni la provenance. M. l'abbé Vaissière la désigne comme - du XVIII^e siècle, appartenant à M. l'abbé Boitel, chanoine de Montauban. Ces quelques feuillets ne sont évidemment qu'une copie, de l'époque susdite, d'un ancien manuscrit. La plume qui fit cette transcription ajouta après cette dernière ligne du texte latin cette note : *Ce qui suit est tiré d'un petit livre de la Semaine sainte fort vieux.*

L'an 1568 et le 16 du mois de février, un samedi jour de marché, furent brûlés les ossements du vénérable St. Antonin, au milieu de la place du *Bioc*, étant greffier Griffel Colofié. Un cordonnier bailla un coup de pied à la tête dud. vénérable St., il cria tout haut : à mort je suis tout feu. Il s'alla jeter dans la rivière.

Vu ces indécisions des annalistes sur les reliques partielles qui naviguèrent providentiellement de Pamiers à Saint-Antonin dans le Rouergue, il n'est pas surprenant de trouver en peinture ou sculpture les divergences de représentation que nous avons dû constater. Mais ces questions de détail n'enlèvent rien au fait lui-même et à la grande divulgation qui en a été faite à travers les âges. Cependant nous n'avons relevé ces documents que dans les deux localités touchant directement au saint et à la légende de la navigation merveilleuse : sa ville natale, deve-

P. 21

nue le lieu de son martyre, et le vallon rouergat, qui, le premier, recueillit une partie du précieux trésor. On pourrait sûrement découvrir et explorer d'autres sources de renseignements; nous nous contentons de signaler, entre celles-là, la chapelle consacrée à ce saint dans le couvent des Jacobins de Toulouse.

Cette chapelle, édiflée en 1339-1341, par les soins et les libéralités de Dominique Grinier, de l'ordre de Saint-Dominique, puis évêque de Pamiers, était un des plus riches ornements de cette église conventuelle, considérée comme l'un des édifices les plus parfaits de l'architecture du XIV^e siècle dans le midi de la France. Son fondateur voulut qu'elle fût le sanctuaire funéraire des religieux de la maison, et entre les trente tombeaux qu'il y fit creuser, six étaient réservés « aux vénérables chanoines de l'église cathédrale de Saint-Antonin de Pamiers/1 ».

1/ Hic aedificare fecit suis sumptibus capellam ubi fratres noslri sepeliuntur in 24 tumulis : praeter quos sunt sex pro sepultura venerabilium canonicorum cathedralis ecclesiae S. Antonini, martyris Appamiensis. (Cf. Monumenta conventus Tolosani ordinis praedicatorum primi, scriptore P. Joanne Jacobo Percin Tolosate, Tolosanique conventus alumno. — Tolosae, 1693, in-fol., p. 75.)

Sans suivre le docte annaliste dominicain qui fait une ample description des ornements en tout genre de cette chapelle, remarquons que les murailles de ses deux travées jusqu'à la hauteur des chapiteaux retraçaient toute la légende du saint martyr. L'ensemble de ces peintures comprenait vingt tableaux, disposés en deux rangs, les uns au-dessus des autres dans chaque travée. Une inscription latine, courant tout autour de l'édifice au-dessus des tableaux, en donnait l'explication, ainsi qu'on peut le voir encore dans les parties qui ont résisté aux détériorations ou ne sont pas enfouies sous un épais badigeon/2.

2/ Cette chapelle, enlevée au culte depuis la grande Révolution française, et convertie jadis en infirmerie aux chevaux, puis en grange à fourrage, a été bien dégradée. On en a fait depuis une des dépendances du petit lycée, qui a la grande église des Jacobins pour ses offices religieux. — La partie des inscriptions relatives à saint Antonin, qui est à peu près lisible, a été reproduite dans l'Étude de M. l'abbé Vaissière, op. cit., p. 162-164, et dans L'Avancement des sciences, vol. relatif à Toulouse, 1887.

Mais ce qui a résisté et rappelle précisément la légende de la translation des reliques est la clef de voûte de cette chapelle. Le P. Percin, dans les *Monumenta*, décrit ainsi cet écusson : *D'azur à un navire d'argent flottant sur des ondes de sinople, dans lequel est saint Antonin, vêtu d'un rochet d'argent, étendant une main hors du*

P. 22

bord, au milieu de deux aigles de sable, l'un à la proue, l'autre à la poupe. Et cet auteur ajoute que cet écu est plusieurs fois répété sur les murs : *sicut et pluries ad muros scutum est/1* ; sur la porte extérieure, les armes de l'évêque fondateur, gravées en relief, représentent cette scène au troisième du coupé. On voit que ces armoiries répondent de tout point aux descriptions données ci-avant, soit d'après les sculptures lapidaires, soit d'après les fragments de verrières, soit d'après les sceaux des deux monastères saint-antoninois. Ici seulement la question du vêtement à attribuer au saint n'est plus la robe monacale des Augustins, mais le *rochet*, qui sans doute indique le chanoine génovéfain, ou l'*alba minuta*, propre au clergé aussi bien séculier que régulier. Les *aigles* aussi, qui d'ordinaire sont dits de couleur blanche, portent la couleur héraldique « de sable, » c'est-à-dire *noire*.

Un témoignage plus ancien encore se lit à la clef de voûte du porche actuel de l'église cathédrale de Pamiers. Dans cette sculpture du XIII^e siècle on découvre, malgré les plâtras et badigeons à la chaux, une *conque arcquée, renfermant un personnage nimbé, et au centre s'élève un mal ou une hampe crucifère/2*. La vie du saint est représentée dans les chapiteaux des colonnettes qui ornent le grand portail ouvrant du porche dans la nef de l'église/3, sculptures de la même époque, peut-être même plus anciennes que la clef dont nous venons de parler.

Cette scène ne pouvait pas être négligée dans les décorations et peintures qui ont été faites aux deux églises patronales, tant à Pamiers qu'à Saint-Antonin-du-Rouergue. Dans cette dernière reconstruite en 1862, quelque chapiteau rappelle l'embarcation tandis que parmi les grandes verrières qui ornent le sanctuaire on lit à la quatrième fenêtre la devise commémorative de la navigation : *Fluctibus immergor ni tuus adsit amor* /4.

1/ *Monumento*, p. 75, col. 1.

2/ *C'est, du moins, la représentation que nous avons cru voir sur ce point, alors qu'avant notre constatation de visu, on ne paraissait pas s'en être aperçu. Mais l'auteur de l'Iconographie (n° 831 de la Semaine cath. de Pamiers) vient de confirmer ce fait et signale en outre les clefs de voûte de la sacristie et de la salle capitulaire de cette cathédrale.*

3/ *D'aucuns ont voulu lire dans ces scènes le martyre de saint Jean devant la porte Latine, la mort d'Abel; mais rien de plus aisé que d'y voir la vie et les divers supplices de saint Antonin.*

4/ *Ces vitraux sont sortis des ateliers de M. Bordieu, de Toulouse; on en trouvera la description historique dans l'Étude, par M. Vaisière, p. 169-174. Dans le complément de la décoration de cette église qui a lieu actuellement (août 1899), deux rosaces des baies de la grande nef portent, en guise d'écusson, la barque partant de Pamiers et arrivant à Saint-Antonin. Le projet de sculpture pour le tympan de la grande porte d'entrée de ce monument est la représentation de cette même scène, où la barque, chargée de la tête et d'un bras, remontera le lit des eaux qui coulent entre le roc d'Anglars et celui de Dèmié.*

Cet exer

P. 23

gue; reproduit d'après la pierre de la vieille église, et qui était passé dans le marli des différents sceaux des couvents de l'Ariège et du Rouergue, accompagne également la grande clef de voûte qui réunit les belles nervures du sanctuaire. À Pamiers aussi, dans l'embellissement de l'église cathédrale, on a soigneusement rappelé la scène qui nous intéresse dans les grandes peintures murales du chœur. L'artiste a saisi le moment où l'embarcation arrive à Noble-Val. Tandis qu'un personnage, debout sur la tour du château, considère la barque qui approche, Festus descend avec empressement les degrés de son palais pour recevoir la sainte dépouille. La tête et le bras gauche du saint émergent de la nef, qui est sans mâts, ni voiles, ni aviron, mais conduite par deux aigles noirs à l'avant et à l'arrière. Le bras est levé; il est revêtu d'une manche noire, conforme à l'habit de même couleur et de forme monacale que porte le personnage dans les autres tableaux qui rappellent les principales phases de sa vie/1.

1/ *On doit ces peintures murales à l'artiste toulousain Bénézet. Voir la description des cinq tableaux dans l'Iconographie publiée par la Semaine catholique de Pamiers, an. 1899, n° 835.*

Ainsi s'est transmise iconographiquement jusqu'à nous la scène légendaire de cette translation de reliques. Toutefois, au point de vue de la caractéristique, il en est une que nous devons signaler et redresser. L'érudite M. Guénebaud, auteur du *Dictionnaire iconographique*, publié dans les Encyclopédies de l'abbé Migne, commet au sujet de notre saint, ou reproduit d'après les *Fasti Mariani*/2, une erreur et avance des opinions

2/ *Fasti Mariani, cum illustrium divorum imaginibus et elogiis prope DC in singulos anni menses diesque ss. natales distributis et serenissimo electori Maximiliano utr. Boiarum duci et sodalitati Mariunamonacensi civica consecrati. — Monachii, apud Cornelium Leysserii electorat, typis. A. 1630, 2 vol. Cet ouvrage renferme plus de quatre cents gravures fort précieuses au point de vue des attributs des saints, qui sont recueillies dans les meilleurs hagiographes anciens. — Importante aussi, au point de vue légendaire et iconographique, est l'Historia imaginum sacrarum, de Molanus, in-4 publié à Louvain, par Natalis Paquot.*

L'Annus sacer du jésuite Santel (2 vol. in-18), travail fort curieux, mais trop mêlé d'allusions mythologiques et de mauvais goût. — Le précieux Martyrologe universel de Chastelain, in-4. — Plus spécialement, allant au sujet comme nous l'avons envisagé, l'Iconographie chrétienne, ou Études des sculptures, peintures, etc., qu'on rencontre dans les monuments du Moyen Âge, 1 vol. in-8, par l'abbé Crosnier. Résumé de ce qu'on a écrit de mieux et de plus scientifique sur cette matière, avec planches et gravures hors texte, donnant les principales scènes de la vie et les attributs des saints. — Mais le plus important travail est celui que publia le P. Itanbeck,

jésuite, sous le titre *Calendarium Benedictinum*, 4 vol. in-4, imprimé à Augsbourg en Bavière, en 1675. Cet ouvrage, fort rare, est surtout remarquable et utile par la grande quantité de planches au point de vue des légendes et des attributs caractéristiques. Enfin, ayant bénéficié des travaux de ses prédécesseurs et profitant de nouvelles découvertes et des progrès de la critique moderne, le P. Cahier, S. J., a donné en 1867 les deux remarquables volumes sur les Caractéristiques des saints dans l'art populaire, avec nombreuses illustrations et planches.

P. 24

peu soutenables. Cette iconographe résume ainsi sa notice: « Antonin (saint), martyr au IV^e ou Ve siècle, patron de la ville de Pamiers en Languedoc, Fêté le 2 septembre. — Représenté décapité, ses membres jetés dans la rivière; sa tête, placée miraculeusement sur une barque et sous la garde de deux aigles, fut recueillie par des personnes pieuses et conservée dans la ville désignée ci-dessus /1 » D'après ce récit, les reliques placées sur la barque et gardées par les aigles seraient restées à Pamiers; donc pas de voyage miraculeux à Noble-Val. Aussi bien le martyr eut-il lieu au IV^e ou Ve siècle? que dire alors de l'opinion qui opte pour le III^e, voire le II^e siècle?

Là, nous pouvons arrêter nos données iconographiques/2 et passer aux monuments écrits.

1/ *Dictionnaire iconographique des figures, légendes et actes des saints tant de l'ancienne que de la nouvelle loi, et Répertoire alphabétique des attributs...*, par M. L.-J. Guenebault, publié par M. l'abbé Migne: *Encyclopédie théologique*, T. XLV.

2/ On consultera avec fruit les articles iconographiques publiés dans la *Semaine cath. de Pamiers*, que nous avons déjà signalés (an. 1899). N'ayant qu'à toucher ici aux attributs concernant la barque légendaire, nous ne devons pas entrer dans l'exposé des diverses scènes de la vie du saint, soit en peinture, soit en sculpture ou sigillographie. Notons toutefois que la barque se trouve aussi sur des poids et monnaies de Pamiers; ce qui prouve que le pouvoir civil, aussi bien que l'autorité ecclésiastique et abbatiale, tenait à consacrer ce souvenir et à affirmer ainsi la double juridiction.

IV. — LA LÉGENDE DANS LES DOCUMENTS ÉCRITS

En groupant les divers textes de la légende, nous ne prétendons pas donner tous ceux qui ont été publiés; beaucoup cer-

P. 25

tainement nous sont inconnus. Quant à ceux que nous avons pu recueillir, nous les reproduisons tels quels, en précisant les détails typiques de chacun, les divergences, les particularités, les compléments qu'ils enregistrent, etc.. Autant que possible, nous citerons ces documents, selon leur ordre chronologique de publication ou de rédaction manuscrite, depuis les plus récents jusqu'aux plus anciens, de manière à remonter ainsi le cours de la tradition.

1^o À notre connaissance, la plus récente *Notice* relatant le fait de la translation miraculeuse par bateau est celle d'un historien et archéologue dont les nombreux et savants écrits font autorité. M. Jules de Lahondès /1, originaire du pays même du saint martyr, a écrit dans la *Semaine catholique du diocèse de Pamiers*, année 1895, numéro du 30 août, p. 820:

Une partie de ces reliques, la tête et le bras droit, avaient déjà été apportées sur un bateau au monastère de Saint-Antonin-de-Rouergue, et le bras gauche à Palencia, en Espagne, où il est encore.

1/ *Président de la Société archéologique du Midi de la France, auteur de plusieurs ouvrages d'histoire locale ou régionale, parmi lesquels les Annales de Pamiers*, 2 vol. in-8. Pamiers, 1882-1884.

On le voit, il n'est fait mention que du bateau; pas question d'aigles, de cygnes ou d'anges

que nous avons rencontrés dans les monuments iconographiques. Rien aussi ne laisse supposer dans ce court récit un voyage *miraculeux*; on dirait même, vu le mot « déjà » mis par opposition aux diverses translations des reliques faites à Pamiers-Frédélas, que ce n'est qu'assez tard que la portion destinée et conservée à Noble-Val y fut apportée.

Cependant notre narrateur fait précéder son récit, résumé en une seule page, de ces lignes: « Voici, d'après le plus récent historien de notre saint, M. l'abbé Vaissière, les faits principaux de sa vie, puisés aux sources les plus anciennes et les plus authentiques. » À son rang chronologique, nous reproduisons intégralement le texte de M. Vaissière; on pourra comparer. Pour le moment, observons que, tandis que dans la phrase qu'on vient de lire, il est question du bras *droit*, l'auteur mis à contribution parle du bras *gauche*, ou simplement d'un *bras*, ainsi que nous l'avons rapporté ci-avant, page 19. Le titre même du

P. 26

chapitre XII relatant cette translation porte en grands caractères: Le *chef* et le bras gauche de saint Antonin arrivent miraculeusement à Noble-Val/1.

1/ *Saint Antonin*, par M. Vaissière, p. 89.

2° En 1891, dans la même Revue religieuse, avait paru une autre rédaction. Celle-là aussi est d'un Appaméen dont nous avons déjà dit la valeur historique et critique, M. le chanoine Pouech. Au numéro du 19 juin, page 584, il écrivait:

De peur que les chrétiens ne s'emparassent de son corps pour l'honorer comme celui d'un martyr, il (le tyran Métope) le fit mettre en morceaux et jeter ainsi dans l'Ariège. Mais en vain; le fleuve s'arrêta, sortit de son lit et laissa à sec les saintes reliques que les fidèles recueillirent et ensevelirent honorablement, dit la légende, au lieu-dit Cailloup aujourd'hui, et où existe encore un vieux sanctuaire. En même temps, la tête du saint fut mise à part et portée miraculeusement à Noble-Val, chez Festus, son disciple et ami, son collaborateur évangélique dans le Rouergue.

Ici nous avons des faits nouveaux et quelques détails, dont il y aura à constater les similitudes et divergences dans quelques-uns des récits qui vont suivre. Actuellement, nous voyons que c'est immédiatement après le martyre (*en même temps*) que les reliques furent transportées, et cela *miraculeusement*. Toutefois, il n'est pas question de *barque*; de plus, il n'est parlé que de tête du saint, alors que, d'autre part, ce même historien nous a déjà signalé le *bras droit avec son épaupe, mis en lieu sûr à Palencia/2*, mais ceci au XI^e siècle seulement.

2/ *Ci-dessus*, p. 19

Il y aura lieu, plus loin, de réfuter ou de faire concorder ces récits, qu'il suffit d'exposer ici textuellement, pour avoir l'ensemble des témoignages. Le suivant remonte à la même année.

3° Le 6 septembre 1891 eurent lieu à Pamiers les grandes fêtes de la translation d'une partie des reliques du saint patron, que le chapitre de Palencia avait bien voulu concéder à cette église cathédrale. Invité à prêcher ce panégyrique, et sollicité par S. Ém. le cardinal Florian Desprez, qui présidait la cérémonie entouré des seigneurs évêques de la province, de livrer notre discours à l'impression, nous déférâmes à ce désir. L'imprimé

P. 27

existant, nous nous autorisons à reproduire le passage relatif à la scène de la barque, et ce d'autant mieux que nous ne sachions pas que jamais panégyrique du saint ait été publié. Mais, si nous portâmes dans la chaire le récit légendaire, nous l'accompagnâmes des réflexions nécessaires, comme nous avons eu soin de placer en tête de l'imprimé cette remarque: *En présence d'incertitudes et de contradictions que la critique historique n'est pas encore parvenue à faire disparaître, le panégyriste n'a pas cru devoir s'écarter de la légende adoptée par les églises de Pamiers et de Montauban/1*. Notre orthodoxie mise ainsi à couvert, nous disions, au milieu d'applications inspirées par les circonstances et par la forme du discours:

Sous le coup du féroce meurtrier, la tête et le bras gauche sont séparés du tronc. Et pour faire disparaître ce témoin accusateur de leur crime, aussi bien que pour soustraire ses reliques à la piété des fidèles, les bourreaux précipitent dans les flots le glorieux cadavre tout mutilé/2... Rassurez-vous, M. F., votre saint vous sera rendu: il doit continuer son évangélisation et vous prodiguer ses bienfaits... Ils ont voulu engloutir dans les eaux de l'Ariège les restes de leur victime; et voilà que, pareils aux chrétiens de Rome et de l'Orient, les convertis d'Antonin, les conquis de son évangélisation accourent sur la rive du fleuve. À leur prière, ces flots, naguère rougis par le sang de leur Père, se divisent comme autrefois ceux de la mer Rouge. Les reliques apparaissent... O miracle! le sang coagulé et débarrassé du limon des eaux se trouve réuni au reste du corps. Oui osera toucher à ces saints ossements; qui aura le courage de s'avancer au milieu des eaux? Qui, mes frères? Deux femmes, deux femmes héroïques/3...

Cependant, tandis que ces pieuses chrétiennes ont donné à ces restes vénérés une sépulture digne d'un saint; tandis que la foule des fidèles, attirée à ce tombeau déjà glorieux par les miracles, implore son protecteur... Dieu a voulu rendre à Noble-Val une portion de ces membres

1/ Au verso du titre du Panégyrique de saint Antonin, prononcé à la translation des reliques dans la cathédrale de Pamiers, le 6 septembre 1891, par le R. P. Daux, missionnaire apostolique, prononcé en présence de S. Em. le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, et de NN. SS. Rougerie, évêque de Ramiers; Billard, de Carcassonne; Fiard, de Montauban, et Lamothe-Tenet, recteur de l'Institut catholique de Toulouse. — Montauban, Ed. Forestié, 1891.

2/ Récit de l'apostolat et du martyre, dans les diverses légendes des bréviaires; plus en détail dans la Vie manuscrite (note du Panégyrique).

3/ Cette mention des deux femmes appaméennes ne se trouve que dans le manuscrit de la bibliothèque royale de Suède, d'après lequel, aussi bien que celui de Meaux, saint Antonin subit le martyre sous Antonin le Pieux (138-101).

P. 28

que le glaive du bourreau avait mystérieusement divisé en deux parts. Une part devait te revenir, ô pays de Festus, toi que le saint, partant pour l'évangélisation de Pamiers, avait rassuré en disant: « Je reviendrai un jour, et tu me donneras hospitalité dans ta demeure. »

La tête et le bras recueillis par des anges sont montés sur une mystérieuse nacelle. Deux aigles attachés à la proue et à la poupe dirigent l'embarcation, qui de l'Ariège descend dans la Garonne, pour remonter les cours du Tarn et de l'Aveyron jusqu'à la maison de Festus, devenue le premier sanctuaire de notre martyr/1.

Appuyée sur les leçons des divers bréviaires/2 ou de Vies manuscrites et imprimées, cette narration relate le miracle, la navigation dirigée par deux aigles, la présence de la tête et du bras gauche recueillis par des anges, le corps ayant été divisé de telle manière que ces deux parties se trouvaient ensemble. Et ce prodige s'opéra aussi tandis que deux femmes

recueillaient dans les eaux de l'Ariège les restes du cadavre pour les offrir à la vénération des Appaméens ; c'est-à-dire *aussitôt après le martyre*.

En comparaison avec les textes précédemment cités, le présent récit, résumé d'ouvrages et de documents sur lesquels nous aurons à revenir, fournit donc des données et des détails mieux circonstanciés. On n'a qu'à les rapprocher entre eux.

4° Après le précédent document, il faut remonter à l'année 1871 pour avoir un nouveau témoignage imprimé. Celui-ci est extrait de *L'Histoire de l'abbaye de Saint-Antonin en Rouergue/3*, par M. l'abbé Lafon, aumônier à Villefranche-d'Aveyron. En voici les extraits relatifs à notre sujet.

Les idolâtres de Pamiers... s'étant saisis de lui, le traînèrent sur les bords de l'Ariège, et là, lui ayant tranché la tête, ils la jetèrent dans la rivière qui coule au pied de cette ville.

La légende rapporte que la tête du saint avec un de ses bras fut recueillie par les anges et placée sur une nacelle ayant en poupe et en proue deux cygnes qui la remorquèrent et la conduisirent ainsi de l'A-

1/ cf. *Panegyrique* cité, p. 13, 14, 15, 16,

2/ Entre autres bréviaires, nous signalerons plus particulièrement ceux des Augustins, de l'ancien diocèse de Pamiers, des chanoines de Noble-Val, de Montauban, de Palencia, et ancien bréviaire d'Espagne.

3/ Rodez, 1879, in-8 de 39 pages avec planches, tirage à part Extrait des *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, T. XII.

P. 29

rière dans la Garonne, de la Garonne dans le Tarn, et du Tarn dans l'Aveyron jusqu'à Noble-Val, où saint Antonin avait apporté la lumière de l'Évangile ».

Quelques chrétiens, ayant aperçu cette nacelle qui contenait la tête du saint, s'empressèrent d'aller avertir Festus de ce prodige. Celui-ci, étant arrivé sur le bord de l'Aveyron, fut saisi d'étonnement en reconnaissant la tête du saint apôtre de Noble-Val et s'écria aussitôt : « Pendant sa vie, le saint m'avait demandé une demeure, et aujourd'hui, du haut du ciel, il vient en prendre possession. »

Festus fit alors transporter avec respect le chef vénérable de saint Antonin dans sa maison, qu'il transforma en une église dédiée à ce glorieux martyr. Le nom de Noble-Val fut bientôt changé en celui de Saint-Antonin ».

Nous avons ici la reconnaissance du *prodige*, la *nacelle*, la *navigation contre le cours des eaux*, mais conduite par des *cygnes* (et non des *aigles*). La *tête seule* fut tranchée par les idolâtres ; c'est la *tête* et un *bras* (sans désigner lequel) qui ont navigué, et Festus *reconnait cette tête*, trait que nous rencontrons pour la première fois. D'après ce récit, il est évident que le voyage fluvial s'est effectué de suite après la décollation, et ce sont des *anges* qui placent ces *reliques* sur la nacelle. Ce sont des chrétiens qui, saisis par cette vision, vont en informer le gouverneur Festus. Dès ce moment, *Noble-Val* prit le nom du saint, devenu désormais titulaire et patron de la cité. Ce dernier fait fut signalé dans le *Panegyrique* cité plus haut, en ces termes : « Du Noble-Val, qui bientôt échangera son nom contre celui de l'apôtre, Antonin prend le chemin de la terre natale » (p. 13). Le *bientôt* faisait allusion, tout comme dans le récit de M. Lafon, à l'événement miraculeux qui suivit le martyre.

5° Selon l'ordre des temps, nous arrivons au témoignage de l'historien moderne qui a écrit l'ouvrage le plus important et le plus documenté sur notre saint. En 1872, M. l'abbé Vaissière, alors curé de Saint-Jacques à Montauban, publia le volume que nous avons déjà

signalé et apprécié comme il est dû /3. À cet ou

1/ Ici l'auteur signale les diverses pierres sculptées et les sceaux reproduisant la nacelle, dont il donne les fac-similés, et que nous avons décrits au paragraphe 3.

2/ Lafon, Histoire, p. 3-4.

3/ Ci-avant, p. 13.

P. 30

vrage ont eu recours tous ceux qui, depuis, ont écrit ou parlé sur ce sujet. Il faut, au reste, reconnaître un vrai mérite à ce travail consciencieux, quoiqu'il laisse parfois à désirer en certaines déductions, interprétations et solutions trop hasardées. Malgré tout, ce livre restera un des meilleurs, surtout pour l'exposition de la thèse favorable à l'apostolicité (Ier ou IIe siècle), comme la *Dissertation critique* de M. le chanoine Pouech sera la meilleure pour les partisans de la légende wisigothe (V-VIe siècles)/1.

Traitant donc des reliques de notre saint et de son culte à Noble-Val, patrie de notre historiographe, M. Vaissière écrit :

Nous avons vu comment saint Antonin décapité fut, en outre, coupé par morceaux et jeté dans le lit le plus profond de l'Ariège. Ces précautions ne découragèrent pas les fidèles. Ils revinrent auprès du fleuve, conduits par l'espérance de retrouver les restes vénérés du martyr... Leur foi ne fut pas déçue. Les eaux se retirèrent pour leur livrer passage, et ils purent ainsi, Dieu aidant et commandant aux éléments, s'avancer jusqu'aux saintes reliques. Elles se trouvaient toutes ensemble avec le sang qui, au lieu de se perdre dans la poussière ou dans le courant des eaux, était venu se réunir au reste du corps. Ils les recueillirent avec respect et leur donnèrent une honorable sépulture selon les rites chrétiens...

Mais toutes les reliques de saint Antonin ne furent pas déposées dans le tombeau qu'on lui éleva près des lieux où il avait souffert. Le corps seul et les membres inférieurs demeurèrent à Pamiers. La tête et un bras arrivèrent à Noble-Val, où le saint avait promis de revenir. L'autre bras fut porté en Espagne, à Palencia, on ne sait à quelle époque, ni à quelle occasion, ni de quelle manière »....

1/ Ci-avant, p. 5 et la note 2.

2/ Dans la note de la page 7, nous avons signalé la tradition palencienne sur la date et la provenance de ces reliques ; ici nous ajouterons une remarque annotative de M. le chanoine Pouech, dans sa *Dissertation* plusieurs fois mentionnée en ce travail. « L'insigne relique de Palencia vint-elle directement de Pamiers ou de Noble-Val ? C'est un point controversé, que nous ne chercherons pas à décider ici, malgré que nous tenions pour Pamiers, d'où elle vient originairement ; ce qu'il y a de sûr, c'est que c'est de Pamiers que Palencia tient sa tradition sur le saint, sa légende et son office. Or, si on a pu prendre l'office à Pamiers, on a pu y prendre aussi la relique, de sorte que nous disons et maintenons que cette relique a été prise à Pamiers. jusqu'à preuve suffisante du contraire. » *Semaine cath.*, an. 1891, numéro du 19 juin, p. 589. — D'autre part, tout en émettant les doutes qu'on a lus ci-avant, sur l'époque, l'occasion et la manière dont ces reliques arrivèrent à Palencia, M. Vaissière raconte tout au long (chapitre XV) la légende qui attribue ce fait à D. Sanche de Castille. Cf. p. 148-153.

P. 31

Le corps et le sang de saint Antonin étaient retrouvés. Les chrétiens de Pamiers en gardèrent avec eux la portion la plus considérable. Cependant les anges avaient déjà mis à part la tête et le bras gauche. Une nacelle se présenta d'elle-même pour les recevoir... Sans autre pilote que deux aigles aussi blancs que la neige, aux ailes déployées à l'instar de deux voiles, elle descend le courant de l'Ariège d'abord, puis celui de la Garonne. Arrivée à Toulouse, la nacelle s'arrêta quelque temps, comme si Antonin voulait saluer son ami Saturnin, et leurs reliques se dirent adieu. Les fidèles eurent connaissance du miracle, et pour en conserver la

mémoire, ils donnèrent le nom de saint Antonin au faubourg où la barque avait touché/1. Ensuite elle descendit jusqu'au Tarn où, prenant une marche rétrograde et se tournant brusquement vers l'Orient, elle remonta le fil des eaux du Tarn et de l'Aveyron jusqu'à Noble-Val...

1/ « Ce nom, ajoute l'auteur, quoique défiguré par le temps, c'est le quai de Tounis, corruption de mot mis pour Anloni, d'où le patois Antouni, Sént-Antouni.

La maison de Festus se trouvait sur la rive, à la pointe formée par le confluent de l'Aveyron et de la Bonnette, vis-à-vis de la gare actuelle du chemin de fer. Ses propriétés, qu'il donna au saint, portent encore le nom de Jardin des Chanoines. C'est là que la nacelle dut atterrir. Un des serviteurs avait affaire auprès des eaux. S'approchant, il regarde d'en haut et aperçoit le précieux chargement. Il appelle ses compagnons d'armes et, tous ensemble, témoins d'une navigation merveilleuse, vont aussitôt prévenir leur seigneur. Festus, se hâtant d'arriver, fait éclater sa joie et son admiration. Se rappelant que le saint l'avait autrefois prié de l'accueillir sous son toit: « Je comprends maintenant, dit-il, le sens caché des paroles d'Antonin. Il m'a demandé une demeure pendant son passage au milieu de nous; aujourd'hui qu'il règne dans le ciel, il vient me la réclamer pour ses reliques. » Festus ne voulut donc plus garder pour lui une maison qui avait eu la gloire d'avoir pour hôte saint Antonin. Il la lit consacrer afin qu'elle devînt une église, et il mit sur l'autel, avec de grands honneurs, le chef et le bras du martyr/2.

2/ Saint Antonin, P. 86, 87, 88, 89, 90, 91.

Tous ces détails très circonstanciés sont tirés, traduits même parfois textuellement des diverses légendes soit des bréviaires, soit des Vies manuscrites et autres Annales compilées par cet historien. Et dans cette narration nous voyons encore, comme précédemment, la nacelle, des anges, la tête et le bras gauche (comme aussi moins explicitement un bras); deux aigles dont les « ailes déployées à l'instar de deux voiles » ont bien pu don-

P. 32

ner l'idée aux peintres et sculpteurs de mettre de vraies voiles à cette embarcation, ainsi que nous l'avons observé dans le paragraphe afférent aux témoignages iconographiques. Cette embarcation va atterrir à Noble-Val, mais (détail nouveau) ce sera après avoir fait escale à Toulouse, au pont dit de Tounis ou de San Antoni. Enfin, arrivée chez Festus qui, accourant (mais sans reconnaître le chef, ainsi que le porte la version de M. l'abbé Lafon, ci-avant, p. 29), comprend la prophétie qui lui avait été faite et convertit sa demeure en sanctuaire, le premier érigé à ce saint. Toute cette scène miraculeuse se passe à la suite de l'invention des reliques dans le lit de l'Ariège. — Telles les données de M. l'abbé Vaissière.

6° En terminant son *Étude*, cet auteur formait des vœux pour que la cathédrale de Palencia, « le seul endroit du monde où l'on vénère aujourd'hui les reliques/1 » du martyr appaméen, voulût bien en concéder une part à l'église qui avait perdu son trésor. Ce vœu était bientôt exaucé: le 1er octobre 1872, jour de la consécration de la nouvelle église de Noble-Val, eut lieu en grande cérémonie la translation d'un ossement relativement considérable, dont le chapitre palencien s'était gracieusement dessaisi.

1/ Par deux fois, M. Vaissière (p. 153 et p. 158) signale Palencia comme le seul endroit possédant des reliques. Cette observation est inexacte. Si les reliques qui furent jadis vénérées à Pamiers, à Noble-Val, Toulouse, Carcassonne, Narbonne, etc., disparurent à l'époque de la grande Révolution, on possède, depuis le XVe* siècle, à Bonvillard, en Savoie, celle qui fut donnée par Mgr Mellini, évêque de Pamiers, à S. Em. le cardinal d'Estouteville, évêque de Lodève et de Saint-Jean-de-Maurienne; c'est une partie du tibia. En Aragon, paroisse de Savignana, se trouve aussi une autre parcelle jadis soustraite à Pamiers par un pèlerin, lequel fut décelé par les cloches de la paroisse, qui sonnèrent d'elles-mêmes, alors qu'il arrivait avec le fruit de son larcin. (Cf. Dissertation de M. le chan. Pouech, Semaine calh., un. 1891, p. 589).

Grâce à cette reprise du culte de saint Antonin et aux travaux de son historien local, l'autorité diocésaine sollicita officiellement à Rome l'introduction de cette fête dans le *Propre* du diocèse de Montauban. Le 24 avril 1873, la Sacrée Congrégation des Rites répondit favorablement à la demande de Mgr Théodore Legain, et, depuis lors, tout le diocèse fête le saint martyr le deuxième jour de septembre, par « l'office et la messe déjà concédés au diocèse de Rodez. » Les trois *leçons* du 11^e nocturne, résumé des légendes de Bède, d'Usuard, d'Adon et de Monbri-

P. 33

tius, relatent en ces termes le fait spécial qui nous occupe présentement :

Gentiles ipsum comprehenderunt... immaniter trucidaverunt, atque ejusdem caput abscisum in amnem abjeverunt, quod mirabiliter ad vallem quemdam apud Ruthenos, ibique ad Christiani ejusdam, nomine Fausti, aedes asportatum fuit. Qui illud, tanquam donum coeleste, multa cum veneratione suscepit, atque in aedicula sacra, a su in honorem martyris postmodum exstructa, deposuit/1 »...

1/ *Proprium sanctorum dioecesis Montis-Albani, die 11 septembris, lect. VI.*

Cette légende, maintenant officielle, tout en relatant le fait d'une translation *merveilleuse* (mirabiliter), passe sous silence la *barque, les aigles, les anges, le bras*. Ces suppressions autorisent-elles à croire que l'Église condamne les versions vues ci-avant? Nous le pensons d'autant moins qu'elle maintient le *prodigieux* dans l'arrivée des reliques à Noble-Val. Il semble, donc simplement qu'on a voulu éviter les incidents sujets à conteste, de même qu'on n'a point tranché dans cette rédaction la question d'*apostolicité* ou d'*ère wisigothe*, au sujet de l'époque et, par suite, l'origine de race royale ou non; car l'expression employée est *nobili genere natus*. D'autre part, le « *caput asportatum fuit*, » loin de signifier un voyage par eau, laisserait plutôt croire à un transport par voie terrestre; car s'il est parlé du fleuve (Ariège), *amnem*, il n'est désigné que comme ayant recueilli la tête au moment de la décollation. Enfin le nom du *chrétien* qui recueille cette relique « comme un don céleste » offre une variante. Dans le passage cité ci-dessus, c'est *Faustus*; dans la leçon précédente, on lit *Festus*; c'est là, sans doute, simple faute d'impression, preuve nouvelle de la facilité avec laquelle les méprises ont pu se glisser dans les manuscrits, ainsi que nous l'avons exposé en son lieu.

Tandis que nous trouverons à leur heure les relations liturgiques des bréviaires, poursuivons l'examen des historiens et annalistes.

7° Par ordre de date, nous devons passer du *texte officiel* qu'on vient de lire à un écrit publié à Montauban en 1889 et intitulé: *Vie populaire de saint Antonin, apôtre du Rouergue et martyr de Pamiers* /2. L'auteur déclare que son « travail n'est

2/ *Par un prêtre de Monlauban. Montauban, 1889, gr. in-12 de 110 pages.*

P. 34

autre que celui de l'abbé Vaissières, dégagé des discussions historiques et rendu aussi plus rapide et plus accessible à tous /1 ».

1/ *Aux fidèles de Pamiers et de Saint-Antonin du Rouergue, p.11.*

Inutile donc d'apporter ici ce témoignage, et de plus nous observerons qu'il est difficile, dangereux même d'écrire ce qu'on appelle une *vie populaire*, quand il s'agit d'un saint

dont l'origine, la famille, l'époque, le pays, la situation, etc., sont enveloppés d'aussi épaisses ténèbres. *L'histoire* touchera presque toujours au *roman*. Et comme le lecteur n'est pas au courant des discussions, qu'il ne soupçonne même pas les points d'interrogation à mettre à côté de la majeure partie du récit, il accepte le tout pour parole d'Évangile. Là est le danger, le mal. Il se peut que cette lecture édifie la piété, mais l'esprit est induit en erreur. Aussi, un docte critique, le R. P. Dom Piolin, écrivant une *Vie populaire* de saint Julien, premier évêque du Mans, a-t-il dit dans sa préface: « *L'histoire populaire* exige les mêmes recherches et le même examen que *l'histoire critique*; sans cela, ni les faits ne pourraient être mis dans leur véritable jour ni la marche du récit ne serait sûre. » Il faut, en un mot, donner pour vrai ce qui est vrai, pour douteux ou purement légendaire ce qui est légendaire ou douteux. En opposant les « livres populaires » aux « livres savants, » comme l'écrit le biographe ici en question, il importe de donner à chaque trait la valeur qui lui convient, de ne pas présenter tout le récit comme ayant la même certitude. En ce sens donc, le travail de M. l'abbé Vaissière n'était pas plus à refaire qu'à déflorer. Ces réserves faites et toute citation de cette brochure négligée, nous reprenons la suite des documents.

8° Postérieurement aux relations déjà citées parurent les *Petits Bollandistes*/2. Condensation des travaux hagiographiques de Giry, Surius, Ribadeneira, Godescard, etc., cet ouvrage se tait sur la barque légendaire. Cependant, ayant fait appel aux historiens locaux pour une édition définitive/3 de son livre, Mgr Guérin inséra sur ce sujet quelques lignes à lui fournies par le P. Carles, missionnaire du Calvaire à Toulouse. Cet éru-

2 *Vie des saints*, par Mgr Guérin. Diverses éditions, Palmé et Bar-le Duc, en 14 vol., plus tard complétées par Dom Piolin, 3 vol.

3 Septième édition, 2e tirage, à Bar-le-Duc, 1874.

P. 35

dit, connu par diverses monographies de saints et de sanctuaires et par le *Mémoire sur le Proprium sanctorum* toulousain, puisa sa rédaction dans le volume de M. l'abbé Vaissière, qu'il résume ainsi:

Les anges mirent à part la tête et le bras gauche; une nacelle se présenta d'elle-même pour les recevoir, et deux aigles aussi blancs que la neige vinrent la pousser de leurs ailes. La barque descendit l'Ariège, entra dans la Garonne, passa à Toulouse et vint à l'embouchure du Tarn. Ici, elle remonta le courant du Tarn, celui de l'Aveyron, et arriva enfin à Noble-Val, où la population reçut avec enthousiasme les reliques de son apôtre. Festus prend ce précieux dépôt et le place dans sa maison, qui devient une église en l'honneur du saint. La mémoire de cette translation se retrouve dans une foule de manuscrits, à Pamiers, à Toulouse et à Saint-Antonin/1 ».

1/ *Petits Bollandisles*, édit, cit., T. X, p. 414.

Si on compare ces données avec celles de M. Vaissière, on les trouve identiques, sauf une légère différence dans un détail. Ici les aigles paraissent remplir l'office de rameurs, puisqu'ils « *poussent* de leurs ailes; » tandis qu'ailleurs ils semblent jouer plutôt le rôle de *voile*, avec leurs « ailes déployées. »

9° Un ouvrage publié en 1865 et que M. le chanoine Pouech appelle « le trésor des traditions de Pamiers touchant saint Antonin, ouvrage de valeur, mais qui ne reçut pas de la part de ses contemporains l'accueil qu'il méritait /2, » cet ouvrage vient corroborer nos récits et fournir quelques renseignements plus spéciaux. M. le docteur Ourgaud, tout en faisant dans son volume/3 l'histoire de sa ville d'après les archives communales et les travaux publiés jusqu'à lui, touche en passant à la translation des reliques tant à Noble-Val qu'à Pamiers. Selon cet auteur, qui corrobore fortement la légende wisigothe, Antonin, ayant fondé dans

les domaines de son père/4, roi de Frédélas (Pamiers), un monastère de religieux Augustins, avait une na-

2/ *Dissertation*, p. 733 de la *Semaine cath.*, an. 1891, numéro du 31 juillet.

3/ Nous avons donné le titre du volume de M. Ourgaud, ci-avant, note 2 de la page 4.

4/ D'après la tradition wisigothe, c'était un prince de cette race, le petit-fils de Théodoric 1er », le second roi de Toulouse. Le nom historique de ce prince, dit M. Pouech, était Frédéric – il prit celui de la capitale de son petit royaume Frédélas (cf. *Semaine cathol.*, 7 août 1891, p. 756).

P. 36

celle pour aller évangéliser les populations de l'autre rive de l'Ariège. Ne serait-ce point là la *barque* qui servit au transport de ses reliques, ou bien qui a donné aux narrateurs l'idée de cette translation fluviale? Quoi qu'il en soit, voici les trois passages dans lesquels cet historien relate, avec nombreuses références de sources, cet incident.

Quelques hérétiques rebelles ne pouvant retenir leur rage qui s'alimentait à la fois et de leur jalousie contre le souverain temporel du pays et de leur haine contre l'ardent missionnaire, le surprisent aux bords de l'Ariège où sa nacelle l'attendait pour le ramener au monastère, et l'immolèrent à leur fureur...

Cette embarcation miraculeuse, qui a toujours figuré dans le sceau du chapitre de Pamiers, rappelle une des légendes les plus populaires du pays. Le corps de saint Antonin, prêtre et martyr de la foi, immolé au moment où il entrait dans sa barque, avait été abandonné par ses meurtriers sur les bords de la rivière de l'Ariège, lorsqu'un ange, sous la forme d'un aigle blanc ou d'une colombe, descendit des nues, se posant à la proue, conduisit les saintes dépouilles jusqu'au lieu de leur sépulture... Des reliques du saint, il en était parvenu une portion principale, la tête, à Saint-Antonin du Rouergue. Divers auteurs, et notamment Petrus de Natalibus et Boninnus Monbritius, rapportent comment cette partie du corps parvint à la Valle-Noble du Rouergue. Cette légende, dépouillée même de sa mystérieuse auréole, consacre le fait principal du transport de cette relique dans une contrée évangélisée par cet apôtre de Pamiers; fait principal confirmé par l'antique emblème abbatial de la nacelle portant la tête du saint et des deux colombes qui la conduisent /1.

1/ cf., pour ces trois citations, *Notice*, par M. Ourgaud, p. 60, p. 11, note 1, et P. 65. note 2.

À leurs dates respectives nous rapporterons les textes mêmes des deux hagiographes que vient de nous citer M. Ourgaud. Remarquons, en outre de ce que nous venons de dire au sujet de la nacelle, que ces divers textes paraissent faire supposer deux embarcations: une sur laquelle aurait été consommé le martyr et qu'un ange dissimulé en aigle ou colombe conduisit au rivage de Pamiers pour donner sépulture aux reliques; l'autre, celle qui alla à Noble-Val, sous la direction de deux colombes, qui, ailleurs, sont des aigles ou des cygnes. Celle nacelle ne porte

P. 37

aussi que la tête du saint; pas question de l'un ou l'autre des bras, alors que, poursuivant son récit, cet auteur ajoute: « Depuis des siècles l'église de Palencia, en Espagne, se glorifie de posséder l'épaulé et le bras droit du saint martyr /1. »

1/ *Notice citée*, p. 65.

10° L'ordre chronologique des publications nous conduit aux divers bréviaires de Montauban, au temps de la liturgie gallicane. Nous n'avons pas à nous préoccuper des dis-

cussions si retentissantes soulevées au sujet de cette période liturgique/2 ; il nous suffit de savoir ce qui fut conservé, introduit ou modifié dans les légendes officielles sur le point ici étudié.

2/ *Le diocèse de Montauban fut le dernier de France à se réduire à cette liturgie ; et ce ne fut qu'avec grand'peine que Mgr Le Tonnelier de Breteuil porta l'ordonnance de l'introduction des nouveaux livres et rites liturgiques devenus obligatoires à partir du premier dimanche de l'Avent, 28 novembre 1779. C'est à cette occasion que le célèbre chanoine et doyen du chapitre, M. de la Tour, publia ses nombreux Mémoires, trop peu connus et vraiment fort remarquables. L'abbé Migne a publié les ouvrages de cet auteur, qui forment sept volumes de ses grandes collections.*

Le *Breviarium montalbanense* édité par ordre de Mgr de Trélissac, en 1842, et celui qui fut publié à Toulouse en 1825, sous l'épiscopat de Mgr Lefebvre de Cheverus /3, renferment l'office de saint Antonin sous le rite semi-double, avec deux Leçons seulement. Là pas question de *barque* ni de tout ce qui a trait à la navigation merveilleuse. Cependant, relate ce récit, *la tête et une partie importante du corps* de ce saint se trouvaient à Noble-Val, au temps de Pépin d'Aquitaine, qui vint vénérer ces reliques et les dota richement. Le reste du corps, ajoute le narrateur liturgiste, était conservé au monastère de Frédélas (Pamiers). Comment, par quelle voie arrivèrent ces saints ossements ? Notre légende gallicane constate simplement leur possession par le sanctuaire rouergat.

3/ *Breviarium Montalbanense Illustrissimi et Reverendissimi in Christo patris DD. Joannis Chaudry, de Trelissuc, Episcopi et Domini Montalbanensis auctoritate, ac venerabilit ejusdem Ecclesiae capituli consensu editum. — Montalbani, Forestié avunculus et nepos, typographi DD. Episcopi et dioecesis (sans date), 4 vol. in-12. — L'édition donnée par Mgr de Cheverus porte le même titre, et fut imprimée : Tolosae, apud Simonem Sacarau, edilorem, 1825.*

Du reste, voici le texte même, laissant de côté aussi bien les difficultés historiques qu'on a soulevées à son sujet/4 que les parties étrangères à nos recherches.

4/ *Une des principales objections repose sur le voyage de Pépin au monastère de Noble-Val, lequel est accompagné de faits et de circonstances remplis d'anachronismes. Mais les auteurs de l'Hist. de Languedoc en ont fait eux-mêmes justice ; cf. T. 1, p. 422, et preuves, p. 23, n° 4. Voir aussi Baluze, Capitulaires des rois de France, T. I. col. 589 et 1434 ; It., Le Cointe, Annales ecclésiastiques, à l'an 725 ; Bosc, Mémoires pour servir à l'hist. du Rouergue ; Devais, Hist. de Montauban ; et notre article l'Abbaye de Montauriol et le Gallia Christiana, T. XXIII, an. 1878 de la Revue des questions historiques.*

P. 38

Cum Pipinus... bellum adversus Waifredum in Aquitania gereret, ingressus Vallem nobilem territorii Ruthenensis, statim venisse scribitur ad ecclesiam in qua beati Antonini caput cum corporis parte non modica servabatur, eamque, quod martyrem ipso cum exercitu suo protectorem expertus esset, copiosis redditibus et donariis auxit (leçon 2°). Constat pariter... apud Castrum Fredelacum, sancti Antonini martyris monasterium extitisse in quo insignes ejus reliquiae absque capite, et aliis quibusdam membris anno nongentesimo octogésimo septimo repertae sunt (leçon 3e).

11° Lorsqu'en 1847, sous l'épiscopat de Mgr Doney, le rite gallican fit place au rite romain, la fête fut supprimée du bréviaire et du Propre montalbanais. — Ci-avant nous avons vu à quelle époque et à quelle occasion elle y a été rétablie/1. — Aussi, poursuivant l'ordre des temps, après les documents de 1842, nous trouvons un nouvel office en 1819 dans le *Proprium* du diocèse de Rodez /2. Déjà nous en avons donné le texte ; c'est celui-là même que la Sacrée Congrégation autorisa pour le bréviaire montalbanais en 1873, à la demande de Mgr Théodore Legain (voir ci-dessus, n° 6), et qui est toujours l'office liturgique de ces deux Églises.

1/ *Ci-dessus, n° 6 de ce paragraphe, p. 32.*

2/ *Proprium Ruthenense, recens editum, auctum et emendatum. — Ruthenis, ex typis L. B. Carrere, typographi MDCCCXIX, in-12.*

12° À ces onze documents se bornent nos renseignements de source moderne. Il faut ensuite remonter jusqu'à la Révolution pour renouer le fil de la tradition légendaire. Nous le trouvons à vingt-cinq ans en arrière, dans un manuscrit renfermant les offices de la Translation et de la Nativité de notre saint, ayant appartenu au curé de Saint-Antonin-du-Rouergue, M. Lasausse, et par lui donné à un de ses collègues, le 23 avril 1794. Cette mention, de même que le titre du manuscrit actuellement aux archives de l'évêché de Montauban, se lisent ainsi sur le deuxième feuillet: *Officium translationis et Officium natalis sancti Antonini presbiteri, Appamiensis martyris, hujusque pa-*

P. 39

troni civitatis ab illo sancto, in dioecesi Ruthenensi, nuncupatae/1.

1/ Écrite de la même main, suit cette mention: *Dédit infra scripto Dnus Lasausse praedictae civitatis parochus, die 23e aprilis, anno Christi 1794e Ines Berry, C. a Sto Antonino.*

Vers le milieu du volume, le nouveau possesseur intercala les vêpres et la messe avec leur notation en plain-chant, le tout écrit et signé de sa main et daté du mois d'août 1795/2.

2/ Sur le verso des derniers feuillets intercalés, le chanoine Berry a écrit: *Sequitur officium Noctis et Horarum diei festi sancti Antonini. Sequuntur etiam variae Lectiones dicendae diebus nolatis (modo non impeditis) intra octavam et ipsa die octava sancti Antonini J. Les feuillets qui suivent contiennent effectivement la continuation de l'Office, dont le texte se trouve coupé par l'intercalation de la partie susdite. — Ces mêmes offices se trouvent aussi dans un grand in-folio manuscrit, qui était sans doute à l'usage du chapitre et de la paroisse de Saint-Antonin, volume encore conservé dans cette église.*

Avec ce manuscrit nous trouvons donc l'office intégral, tant pour les deux fêtes du saint patron que pour chacun des jours de l'octave, suivi *ab antiquo* par le chapitre collégial de Noble-Val. Or, parmi ces textes, se rencontre par deux fois le fait de la translation des reliques. C'est d'abord dans l'hymne des premières vêpres de la fête de la Translation ou Invention, fixée au 19 juin, hymne qui débute par ce vers: *Orbata Patre civitas*, et se chantait aussi aux matines de cette fête et de la fête patronale (2 septembre).

Le fait de cette translation est célébré principalement dans les deuxième et troisième strophes; mais comme le sens ou les détails se complètent dans quelques autres vers de cette pièce liturgique, voici les diverses strophes qui vont à notre sujet:

1. Orbata Patre civitas,
Impone luctibus modum,
Te quaesivit vivens Pater,
Te quaerit et post funera.

2. Evectus inter coelites,
Truncata membra filiis
Transmitlit, ut quos spiritus
Jungebat, urna jungeret.

3. Qua flumen undas abripit,
Assurgit hoc sacrum caput,
Frangitque fluctuum impetus
Majore amoris impetu.

5. Sub cive tanto civibus
Amica semper astitit
Manus, nec usquam supplicem
Frustrata delusit fides.

P. 40

C'est donc la *tête* et un *bras* qui sont retournés dans cette famille spirituelle; aussi la *langue*¹ continuera à prêcher et à prier, tandis que la *main* sera toujours secourable à ses concitoyens. Et ces reliques arrachées aux flots ont remonté les courants dont elles ont triomphé (*frangit fluctuum impetus, majore amoris impetu*), pour revenir sur ce sol ami, d'où le saint était allé évangéliser d'autres contrées. Mais désormais voilà, par ces liens, réunis le père et les enfants trop longtemps séparés.

Après cette poésie, qui n'est ni sans beauté ni sans mérites, voici la légende renfermée dans la première Leçon du 11^e nocturne, au jour de la *Translation*. Le saint, y est-il dit, a eu la tête et un bras tranchés; les parricides (*parricidae cives*), pour cacher leur forfait, jettent ces membres dans l'Ariège. Puis immédiatement le récit se poursuit ainsi :

Verum si fides opinioni, quam vetus asserit traditio multis ab hinc saeculis transmissa; si fides excussis numismatibus quae pene ab Antonini aetate, tum cathedrali Appamiarum Ecclesiae, tum huic nostrae basilicae pro insignibus extiterunt, in quibus Navicula cum Aquiliis insculptae cernuntur, si fides, inquam, tot testimoniis, ubi in fluvium sacrae martyria reliquiae projectae sunt, praesto fuit Navicula, quae deducuntibus ipsam Aquilis ad Nobilem Vallem, oppidum quod hodie mutato nomine Sancti Antonini nuncupatur, pia sarcina deveheret et portentosa devectionis hujus etiamnum extat testimonium in suburbio Tolosano ad Garumnae ripam, ubi aliquandiu Navicula subsedissee dicitur, quod suburbium ea de causa, licet corrupto, successu temporis, vocabulo Antonini², tamen adhuc refert et redolet. Ut sit delatum est ad Nobilem Vallem sancti Antonini caput. Et adimpletum est quod pollicitus fuerat filiis, cum eis valediceret nempe se rursus ad eos reversurum...

1/ À la 4^e strophe, on lit :

*Perennis orator Deum
Lingua tacente praedicat.*

2/ Il s'agit du faubourg ou quai de Tounis, dont nous avons parlé ci-avant.

Très catégoriquement, dit ici le narrateur, la translation des reliques est fondée sur une *tradition* remontant à *plusieurs siècles*, confirmée par l'existence de vieilles *effigies, monnaies, sculptures*, tant de Pamiers que de Noble-Val, qui représentent une *nacelle* conduite par des *aigles* et chargée de ce précieux trésor. Ce témoignage se fonde aussi sur l'arrêt de cette barque

P. 41

au port du faubourg de Toulouse, dont le nom actuellement corrompu rappelle celui du saint (*Tounis=Antoni*).

Officiellement le prodige, avec tous ces détails bien circonstanciés, était ainsi lu, raconté, chanté, célébré dans l'église canoniale et plus tard paroissiale de Saint-Antonin en Rouergue. Il en fut ainsi, sans doute, pendant de longs siècles, malgré les clameurs des jansénistes et les profanations des huguenots. Au reste, ce récit, inséré dans l'office liturgique, reproduit presque point par point ceux que nous allons trouver dans la liturgie des siècles antérieurs.

13° Tandis que le chapitre de Saint-Antonin, dépendant alors du diocèse de Rodez, récitait l'Office tel que vient de nous le faire connaître le manuscrit en usage au moment de la Révolution, dans le diocèse de Montauban on avait les textes insérés aux bréviaires de 1842 et 1825/1.

1/Cf. ci-avant le n° 10 de ce paragraphe, p. 38.

Ces textes se trouvent, en effet, absolument identiques dans deux éditions faites en 1784 et 1770, sous Mgr Le Tonnelier de Breteuil, la première imprimée à Toulouse et la seconde à Montauban /2. Il est donc probable que c'étaient là les légendes officielles des bréviaires adoptés et approuvés aux siècles précédents. Ces documents liturgiques nous faisant défaut, poursuivons nos investigations à travers les documents hagiographiques.

2/ *Breviarium Montalbanense, III. et Rmi in Christo Patris DD. Annae Francisci Victoris Le Tonnelier de Breteuil, Ep. et Dom. Montalbanensis... — Tolosae. Sumptibus suis ediderunt Bibliopolae usuum Tolosanorum, M.DCC.LXX. cum privilegio Regis, in-12 et in-24. — Ce même bréviaire parut en in-4 à Montauban :-Typis Joannis Petri Fontanel Régit nec non DD. Episcopi ac dioecesis typographi. M.D.CC.LXXXIV, cum privilegio Regis.*

14° D'abord nous citerons une *Vie manuscrite* renfermée en un petit cahier de dix feuillets, dont sept seulement sont écrits. C'est la *Vita divi Antonini* que nous avons eu déjà occasion de signaler/3, comme citée par M. l'abbé Vaissière, qui la tenait de M. le chanoine Boitel. L'écriture paraît être du XVIIIe siècle, mais c'est là évidemment une copie d'un texte original manuscrit ou imprimé dont on ne trouve pas la trace et qui est resté

3/ Voir ci-dessus, paragraphe III. Le titre intérieur porte en tête du premier feuillet: *Vita divi Antonini presbiteri et martyris ecclesiae cathedralis totius Appamiarum dioecesis et Orbit apud Ruthenos Sancti Antonini dictae patroni.*

P. 42

ignoré des Bollandistes. Il est regrettable que le copiste qui a eu soin de noter, sur le dernier feuillet, que la mention par lui faite du brûlement du chef du saint martyr «*est tirée d'un petit livre de la Semaine sainte fort vieux*» n'ait pas consigné la source d'où est tirée la Vie par lui si soigneusement calligraphiée. Quoi qu'il en soit, nous allons reproduire le passage concernant le fait de la translation des reliques dans le Rouergue.

D'après ce manuscrit, le saint est saisi, non pas sur sa nacelle au moment où il allait évangéliser les fidèles de la rive opposée/1, mais tandis qu'il était en prières dans sa petite habitation (*in aediculo suo invenitur orans*).

1/ Version donnée par M. Ourgaud dans sa *Notict*. Voir ci-dessus, p. 36.

Là, il est décapité, puis ses membres, mis en morceaux, sont jetés dans l'Ariège. Cependant Dieu fait que les eaux se retirent pour permettre aux chrétiens de recouvrer ces ossements et même le sang qui s'est coagulé. Mais, poursuit l'historien :

Caput autem martyris Antonini minime inventum est, quia ab angelis sublatum et naviculae impositum per profluentem Aurigeri flumen, sine remo, gubernantibus angelis in similitudinem duarum aquilarum in Garumnam descendit. Fluctuabat interea navicula sacro onusta pignore, suum iter carpens per undas fluminis; substitit autem ad locum ubi suas cum Garumna commiscet undas Tarnus fluvius, Sed quae ab angelis ducebatur navicula per Tarnum conscendere coepit, nec gradum sistit viam facientibus undis donec pervenit ad plagam illam ubi in sinum Tarni praecipiti cursu fluit Averio fluvius. Sacratam quasi veneratus sarcinam Averio sinum aperit, suisque quasi manibus undis naviculam amplexatus est, nec sacrum reliquit pignus donec illud adferret ad Castrum Festi praepotentis viri situm ad Vallem Nobilem dictam.

Substitit interea ad radices Castrum navicula quam super undas natantem exosculantur fluctua concito cursu sese invicem subsequentes, qui ad latus ipsius quasi venerabundi silent, merguntur et pereunt. Qui autem summo mane convenerant a castello famuli fluctuantem cum inviserent naviculam ad ripam fluminis abludentis

domus moenia, accurrunt ut nuntient quae viderant Festo domino. Auditis his, ad fluvium descendit Festus, qui agnoscens divi Antonini caput, miraculum suspicatus est. Quapropter prae manibus sacrum recipiens pignus, illud deposuit apud aulara majorem castris et tunc recordatus est illius verbi quod sibi conquerenti de citato discessu dixerat Antoninus: « Videbis me intra annum », demiratus est prophetiam; certiorque deinde factus

P. 43

est de his quae acciderant sancto martyri per nuncios quos miserat Appamias/1.

1/ *Vita manuscrite, fol. 6 recto et verso.*

Ce dernier trait, des messagers envoyés à Pamiers et venant raconter à Noble-Val ce qui s'était passé au moment de l'invention des reliques, n'a été relevé jusqu'ici dans aucun de nos documents précités. C'est là une confirmation importante du fait miraculeux dont la population rendait témoignage. Il y a de plus ici la précision de la parole que Festus rapporte comme lui ayant été dite par le saint alors que celui-ci partait précipitamment pour aller évangéliser d'autres contrées. « Tu me reverras dans le courant de l'année » lui dit Antonin. C'est bien là un témoignage de plus fixant l'arrivée des reliques *de suite après le martyre*, et non plusieurs siècles après, ainsi que le veulent certains auteurs. Quant aux autres détails de cette légende, inutile d'y insister; chacun peut facilement les reconnaître et les comparer avec ceux des versions déjà reproduites.

Sur l'autorité de cette *Vita* et sur son âge, il n'est pas aisé de se prononcer; mais nous pouvons dire qu'elle a servi de thème à divers hagiographes et liturgistes, ou bien qu'elle a été extraite de leurs travaux. On voit notamment dans les écrits de Natalis et de Monbrilius (que nous citerons tout à l'heure) des expressions, des membres de phrases, des phrases entières absolument identiques. Ces annalistes ont-ils résumé la *vita* manuscrite, celle-ci a-t-elle développé les simples *Notices* de ceux-là? Là est la question, peu importante, du reste, au point de vue du présent travail, puisqu'on y trouvera les textes de ces divers documents.

15° Ce serait le tour maintenant des légendes adoptées dans les bréviaires du XVIIe jusqu'au XIVe siècle, soit en France, soit en Espagne. À Pamiers, on récita jusque vers 1650 la légende traduite du *Secoli Agostiniani*, du Père Torelli, historien de l'ordre des ermites de Saint-Augustin; on croit même que cet historiographe florentin l'avait prise à cette Église et transcrite en Italie dans son ouvrage, vers 1617. De son côté, le *Propre* espagnol, actuellement en usage pour toute l'Espagne et venu originairement de Pamiers, n'a fait que reproduire la légende adoptée

P. 44

par le chapitre de Palencia jusqu'en 1579, Ce même office était également suivi à Saint-Étienne de Toulouse, au XIVe siècle, comme on le voit dans un bréviaire manuscrit du chapitre de cette Église. Déjà nous avons reproduit la partie de la Leçon insérée dans le *Propre* des chanoines de Noble-Val /1. Donc, d'après les légendes adoptées soit à Pamiers, soit dans le Rouergue, c'est de diverses manières que, dans les bréviaires français et espagnols, il est question de la barque légendaire. Sur ce point, les textes se réduisent à ceux qui ont été déjà cités dans cette étude. Nous arrivons ainsi aux documents du XVe siècle.

1/ *Ci-avant, p. 40.*

16° Un des plus importants nous est fourni par un incunable de 1490. C'est la prose de

la messe du saint portée dans un missel provenant du chapitre de Saint-Étienne de Toulouse/2.

2/ Ce missel est actuellement la propriété de la bibliothèque du grand séminaire de Toulouse. Voici le titre tel qu'il est inscrit au fol. XLVIII recto et verso : *Liber Missalis ad usum ecclesie metropolitanae Sancti Stephani Tholote impressum per magistrum Stephanum Klابلat ad laudem Dei ejusque intemerate matris Marie Virginis nec non divi Stephani prothomartiris feliciter explicit anno natalis Domini MCCCCLXXX, die vero XXIII mentis Julii.*

Le savant P. Cahier en a cité quelques strophes dans ses précieuses *Caractéristiques*, mais d'après une réimpression faite en 1540/3.

3/ M. le chanoine Ulysse Chevalier signale d'autres éditions : 1400-1524 ; 1553 ; 1552 (cf. *Repertorium hymnologicum*, n° 809 et 2722).

Selon sa méthode, cet iconographe résume ainsi les emblèmes et attributs qui servent à désigner notre martyr : *Aigle, barque, épée, source, massue*/4. Quant à la partie de la brève notice qu'il consacre à la barque légendaire, cet auteur, renvoyant aux *Acta Sanctorum* (T. 1, septembris), écrit : « Les gens de Pamiers veulent que sa tête et quelques-uns de ses membres, portés par une barque que conduisaient des anges ou des aigles, soient venus aborder chez eux aux rives de l'Ariège. »

4/ De ces attributs, nous connaissons les trois premiers ; quant à la source, elle désigne soit les flots sur lesquels voguent les reliques, soit certain miracle attribué au saint qui fit jaillir des eaux ; la massue fut sans doute employée avec l'épée pour abattre le corps (cf. *Caractéristiques des saints*, p. 803 et 367).

Dans cet énoncé, il y a certainement confusion. Cette barque ainsi chargée et conduite n'aborda pas aux rives de l'Ariège ; elle partit de là pour Noble-Val/5. Nous avons vu que certains autres récits font

5/ Nous avons relevé la même erreur, ci-avant, à propos de la notice fournie par M. Guénebault.

P. 45

allusion à une autre embarcation sur laquelle le corps du saint aurait navigué depuis le point où il subit le martyre jusqu'à la cité de Frédélas/1.

1/ Ce double fait est signalé précisément dans la prose de cet incunable de 1490. Immédiatement après les strophes qui ont trait au voyage vers Noble-Val (et que nous reproduisons ci-dessus) viennent celles-ci, concernant la navigation sur l'Ariège jusqu'à Pamiers :

« *Corpus in frusta ceditur, multa gurgitis spargitur in fluentia, sed nil proficit invidia.*

« *Compage sua nectuntur membra, corpori reddilur forma sua, siccum. remanet in arena.*

« *Mirandis succedunt miranda, quia cursum suspendit unda sceleris, pro vindicta tendit in Appamia dirruit edificia.* »

Quant à la nef qui effectua le long et providentiel voyage à travers divers cours d'eau, voici comment elle est célébrée dans la prose *Celebrando, preclari martym trophea*.

Antonin confesse la foi du Christ ; sa tête est tranchée ; son sang coule dans l'Ariège. O miracle ! la nature perd ses droits : le liquide ne se mélange plus au liquide ; la tête, malgré le poids d'une pierre, n'est pas entraînée dans les profondeurs du fleuve. Des anges la recueillent dans une nef et la transportent, contre les courants, jusqu'à Noble-Val.

« *Nam pro fide catholica cesus caput plectitur*/2 *in castro Appamia.*

« *Cujus ut una cruor stillant in fluentia gurgitis in fundo.*

« *Annexus lapidi, non est lapsus in aquam*/3 »,

« *Hic hic natura, hic amisisti tua jura : liquidum liquido nescis confundere sicut eras solita.*

« *Famulatur subinde sors angelica, qui caput susceperunt in navicula et sub aquila-*

rum forma/4. Valli Nobili prebent sancta pignora.

« O res mira, o res nova, res inaudita quam sibi contigisse stupet natura, retro graditur carina, quam vis humana desint aminicula/5.

2/ Variante de l'édition 1540, citée par le P. Cahier: «Caesus capite.»

3/ Autre, variante de l'édition 1540: «Lapsus cum aqua.» Le fait de la tête attachée avec une pierre n'a pas été signalé dans les autres récits.

4/ Plusieurs variantes dans cette strophe; ainsi « famulatus » au lieu de famulatur; « quae caput, » au lieu de qui; ut aquilarum forma, » au lieu de sub.

5/ Dans l'édition de 1540: «adminicula. »

Cette relation, des dernières années du XVe siècle, nous mène au récit absolument contemporain d'un auteur et d'un ouvrage déjà cités.

17° Cet auteur est Boninus Monbritius, écrivain milanais; son ouvrage est le *Sanctuarium* ou *Vitae Sanctorum*, qui parut, croit-on, pour la première fois, à Milan, vers 1489, et forme deux

P. 46

volumes in-folio, sans nom de ville ni date/1.

1/ Ce livre, fort rare, est recherché par les bibliomanes soit pour les choses fabuleuses qu'il renferme, soit pour l'ancienneté de l'édition (cf. Nouvelle biographie générale par Hoëfer).

Au tome Ier se trouve la *Patio sancti Antonini martyris*, où nous n'avons qu'à recueillir le témoignage afférent à la navigation des reliques et aux détails qui y ont trait immédiatement. Les voici:

Sentiens igitur insidiatores sibi appropinquari gentiles, ultro se eis objiciens ab eis tentus est, deductusque coedendo usque ad ripam fluminis ad radices Appamiae decurrentis, in confessione Domini permanens, truncatus est. Impiissime denique satellites ne, a christiania inventus, honoraretur ut Martyr, totum corpus crudeliter discerptum simul cum abscisso capite, demerserunt in flumine. Viri autem religiosi, devote gerentes, corpus martyris receperunt sine capite et sepelierunt honorifice... Multorum quoque opinione relatum est, cum caput martyris amputatum in flumine jactaretur, statim angelica susceptione in parvo est mauseolo collocatum; naviculaque angelico officio receptui parata, depositum. Tunc continue natando pervenit in eum qui Tarnis dicitur alveum, et inde retrogradum accipiens cursum, sed ab occidentali parte, in orientalem introivit in Avarionis alveum. Sicque, angelica semper assistente custodia, ut fertur, in similitudine duarum aquilarum nivearum deducebatur navicula, donec provenit ad locum sibi destinatum, id est ad cujusdam Festi principia habitaculum. Quod idem martyr, ut fertur, eamdem regionem praedicando peragrans ab eodem principe petierat ad habitandum. Cum ergo illud ad littus pervenisset, Festus princeps, admirans et quid esset per spiritum intelligens, caput sanctum devote suscepit et habitationem suam a loco illo removens, ecclesiamque dedicans, caput in ea cum honore et gratiarum actions posuit /2».

2/ Boninus Monbrilius, *Vitae sanctorum*, T. I, p. 33.

Si l'on rapproche ce texte du récit fait par M. l'abbé Vaissière, on verra facilement que cet auteur a largement puisé dans Monbritius, que même quelques passages sont textuellement traduits. Toutefois, il est à remarquer que cet hagiographe ne parle que de la tête, comme dépôt, placée sur la *barque*, tenue toute prête par des anges et dirigée par eux. Ces esprits célestes étaient cachés sous la forme des *aigles*, lesquels pouvaient bien être des *cygnes*, vu le qualificatif « *nivearum aquilarum*. » Ici encore, Festus est averti surnaturelle-

ment du fait étrange qui se passe

P. 47

au pied de sa demeure (*per spiritum intelligens*). Point n'est mention de l'arrêt de l'embarcation au port de Tounis, à Toulouse, pas plus que du concours du peuple ou des serviteurs de Festus, et moins encore de l'ambassade envoyée à Pamiers pour informer sur ce prodige. — Voyons maintenant un récit, sinon contemporain de celui de Monbritius, du moins publié vers la même époque.

18° C'est le *Catalogus sanctorum* de Pierre Natalis/1.

1/ Catalogus sanctorum et gestorum eorum divertis voluminibus colleclis. Editus revendissimo in Christo Patre divino Petro de Natalibus de Venetiis, Dei gratia episcopo Equilino.

Cet évêque hagiographe commença ce Catalogue le 11 juin 1369 et le termina le 12 mai 1372, mais il ne fut publié pour la première fois qu'en 1493, à Venise. La brève notice consacrée à notre saint se trouve au livre VIII, chapitre XXIV, f° 115. Ainsi que nous l'avons observé, on va trouver de grandes similitudes d'expressions et de tours de phrases avec la *Vita*, dite copie du XVIIIe siècle.

A paganis tentus et juxta flumen ad radices montis Appamiae decurrens, decollatus est. Corpus quoque ejus membratim discerptum et una cum capite in flumine demersum est. Sed, divino miraculo, sanguis de corpore fluens, in unum congelatus et in unum a fidelibus collectus est, aqua etiam fluminis a cursu desistens, ad corpus colligendum christianis, in alveo viam fecit. Sicque corpus una cum sanguine levatum atque sepultum est. Caput autem ejus ab angelis de mane sublatum, naviculo parvo imponitur et duobus angelis in similitudinem duarum aquilarum, naviculam contra fluminis cursum, sine ramo gubernantibus ipsam, ad habitaculum Festi, principis, deduxerunt, quem sanctus Antoninus ad fidem Christi converterat; quod Festus, per spiritum divina revelatione, cognoscens, ad navem descendit, caputque collegit, atque habitationem suam a loco illo removens, in domo propria caput devote recondidit.

Il y a ceci de particulier en cette relation, c'est que le lieu où fut conduite la nacelle n'est désigné que par « maison de Festus, *habitaculum Festi*; » mais il n'est point parlé de Noble-Val. Également est passé sous silence l'incident du séjour devant le faubourg de Toulouse. Par contre, ce sont bien des *anges*, sous le dehors de deux aigles (in similitudinem aquilarum), qui dirigent l'embarcation; des anges aussi ont recueilli la relique, qui n'est

P. 48

que la *tête seule*, sans bras; et cela se passe *de mane*, le matin. Enfin Festus eut une vraie révélation (*divina revelatione*), et c'est alors qu'il descendit, de lui-même au rivage où atterrissait la barque, sans qu'il en eût été prévenu par ses familiers.

19° Plus d'un siècle avant la composition de la légende qu'on vient de lire, un religieux d'un immense savoir avait écrit, lui aussi, sur ce même sujet. Le grand encyclopédiste dominicain, Vincent de Beauvais, dans son ouvrage connu sous le titre de *Speculum majus*, colossale encyclopédie du Moyen Âge, embrassant toutes les connaissances humaines/1, nous paraît avoir résumé tout ce que la tradition écrite et orale avait conservé sur notre saint.

1/ Le Speculum, publié pour la première fois à Strasbourg, en dix volumes in-fol., 1415, a été plusieurs fois réimprimé. Il comprend

quatre parties : *Speculum naturale*— *Speculum doctrinale* — *Speculum morale* et *Speculum historiale*. C'est dans cette dernière partie qu'on trouve la légende de saint Antonin, 1. XIII, cap. xxxv.

Nous ne parlerons pas de la valeur critique de cette vaste compilation qui, malgré tout, restera comme la plus importante bibliothèque du XIIIe siècle, — il faut tenir compte du temps où elle parut et des moyens défectueux qu'on avait alors pour découvrir et se transmettre les documents, — mais il suffit ici de relever ce témoignage doublement important. Important par l'ancienneté, puisqu'il date au moins de la première partie du XIIIe siècle/2 ; important par le contenu, qui est le compendium des récits acceptés jusqu'à cette époque, et qu'un savant tel que notre religieux annaliste n'a pas cru devoir dédaigner.

2/ Quoiqu'on n'ait pu éclairer encore la question d'origine de Vincent dit de Beauvais, et l'époque de sa naissance, il est sûr que sa mort arriva vers 1256 ou au plus tard en 1264.

Mieux que cela, c'est à cette source que, très certainement, ont puisé la plupart des hagiographes ; que le lecteur en juge par le rapprochement du texte même de Monbritius, cité ci-avant, p. 46, pour la relation concernant la barque légendaire, avec le texte du *Speculum historiale*. Cette citation va paraître évidemment comme double emploi ; mais elle est utile pour la conclusion que nous voulons en tirer. Vincent de Beauvais a donc écrit ceci relativement à notre question historique.

Multorum quoque opinione relatum est, quod caput martyria amputatum, in flumine jactaretur, statim angelica susceptione parvo est mau-

P. 49

soleo collocatum naviculaque impositum, assistente semper angelica custodia (ut fertur), similitudine duarum aquilarum nivearum deducebatur navicula, donec pervenit ad locum sibi destinatum, scilicet ad cujusdam Festi principis habitaculum, quod, idem martyr (ut fertur) eamdem regionem praedicando peragrans ab eodem principe locum petierat ad habitandum. Cum ergo ad littus pervenisset, Festus princeps admirans, et quid esset per spiritum intelligens, caput sanctum devote suscepit, et habitationem suam a loco illo removens, domumque in ecclesiam dedicans, caput in ea cum honore et gratiarum actione posuit »/1.

Depuis le premier mot de ce passage jusqu'au dernier, le plagiat de Monbritius est manifeste. Quelque différence dans la ponctuation, des parenthèses enfermant par deux fois les *ut fertur*, un barbare *a parva est mansolea collocatum*, au lieu de *parvo est mausoleo*, c'est tout. Mais entre le *Multorum quoque opinione* et le *gratiarum actione posuit*, mots qui ouvrent et clôturent ces deux récits identiques, nous trouvons dans le texte de Monbritius une intercalation importante. Tandis que Vincent de Beauvais représente des anges recueillant la tête du martyr dans un petit coffret *parvo mausoleo*, et le plaçant dans la nacelle qu'ils dirigent sous la forme de deux aigles blancs jusqu'à la demeure d'un certain Festus, l'hagiographe plagiaire décrit le voyage de la barque et sa marche rétrograde du Tarn dans l'Aveyron. Ce détail d'importance introduit et fondu sans transition entre deux phrases de l'encyclopédiste, le récit de ce dernier est repris textuellement, avec ce simple trait d'union : *Sicque*, accompagné de tout le reste de la légende à partir des mots : *assistente semper angelica custodia*, où l'on trouve cette inversion : *angelica assistente semper*. Les Bollandistes ont inséré ce passage de Vincent de Beauvais dans leur monumentale collection des *Acta sanctorum* ; et c'est leur texte même que nous venons de reproduire. Or, le P. Stilling, collecteur des Vies du saint Antonin, fêté au 2 septembre,

1/ On peut voir aussi ces récits analogues, presque identiques, dans plusieurs chroniqueurs ; cf. *Historiarum opus trium partium*

historialium, seu Chronica, lib. XXIV, de saint Antonin de Forciglioni, archevêque de Florence, 1389-1459. Les premières éditions de cette compilation, qui a les qualités et les défauts de l'époque, c'est-à-dire beaucoup de sincérité dans la relation, mais peu de critique, parurent à Venise, 1480; Nuremberg, 1484; Bâle, 1491, en trois volumes in-fol. On a une édition meilleure donnée à Lyon en 1517.

P. 50

et qui est bien celui que nous disons être le martyr de Pamiers, accompagne ce texte de quelques annotations qui se résument à ces trois points: 1° Il n'est pas vraisemblable que le chef de saint Antonin ait été transporté chez Festus, immédiatement après la décollation, parce que la Gaule était alors en pleine idolâtrie, *adhuc vigeat idololatria in Gallia*; ce fait n'aurait donc eu lieu que *aliquot post saeculis*. 2° Rien dans cette relation ne dénote qu'il ait été martyrisé en Gaule; thèse qui ramène la grande question des identités et diversités de saints du nom d'Antonin, question que nous avons touchée ci-dessus, et au sujet de laquelle un confrère du P. Stilling, le P. du Sollier, s'est livré à de longues dissertations dans le tome II du mois de février. Enfin, 3° ajoute le docte Bollandiste, Vincent de Beauvais aurait décrit la route de la navigation s'il l'eût connue.

De ces trois observations nous ne voulons retenir que cette dernière, puisque les questions de temps et de personnage ne vont pas directement au sujet de cette étude. Il est manifeste, effectivement, que le récit du dominicain passe sous silence le tracé suivi pour arriver jusque chez Festus. On peut remarquer aussi la même lacune dans la relation de Pierre Natalis/1, qui écrivait entre 1369 et 1372, un siècle après Vincent de Beauvais, et dont le texte porte des signes évidents de plagiat, moins nombreux que ceux de Monbrius, mais incontestables cependant.

1/ Ci-dessus, p. 47.

Si donc ce dernier hagiographe, tout en copiant textuellement la légende conservée par Vincent de Beauvais, a introduit le détail précis de « la route de la navigation, » que le Père jésuite dit avoir été inconnue de cet annaliste, il faut en déduire que cette addition aux relations antérieures fut faite entre le XIVe et le XVe siècle. C'est une des conclusions que nous avons insinuée lorsque nous nous sommes excusé du double emploi que semblait devoir faire le témoignage de Vincent de Beauvais, alors que nous avons déjà rapporté le texte de son plagiaire.

20° Et puisque nous venons d'invoquer l'autorité des savants continuateurs de Bollandus, il y aurait, ce semble, à recueillir ici les divers témoignages par eux insérés dans les documents

P. 51

relatifs au saint martyr Antonin, fêté le second jour de septembre. Nous avons déjà dit que ces auteurs, ayant longuement disserté tant sur la provenance que sur l'authenticité des manuscrits par eux exploités, traitent de *fabuleuses* les diverses translations des reliques de ce saint; et en ce dernier point, ils font allusion aussi bien au voyage vers Noble-Val qu'aux différentes pérégrinations de partie de ces ossements soit en Espagne,, soit sur divers points de la ville et des alentours de Pamiers. Ainsi ils disent en propres termes :

Si ipsa translationis Acta apud Bertrandum/1 perlegere quis voluerit attento animo, vix dubitare poterit, quin ejusdem sint auctoris, qui vitam et martyrium sancti tot fabulis implevit, ut in tota ejus relatione nihil inveniam quod pro certo amplecti ausim. Porro quam varia sint, *quam fabulosa* omnia S. Antonini Acta quae edita habentur et mss., abunde explicuit Sollerius in commentario suo prodromo (§ 3).... De corpore S.

Antonini nihil asserere tuto possimus nisi asservatum fuisse in abbatia Fredelacensi a saeculo saltem XII/2 »

1/ *Nicolas Bertrandi, auteur du De Gestis Tolosanorum, qui donna lui-même la traduction de cette œuvre dans un livre très rare, dont voici le titre : Les gestes des Tolosains et d'autres nations de l'environ, composées premièrement en latin par feu monsieur maistre Nicolas Bertrand tres excellent personnage et tres facond advocat au parlement de Tolose. Et depuis faictes françoises reveües et augmentées de plusieurs histoires qui ne feurent oncq imprimées. 1555 On les vend à Tolose en la maison de Jacques Colomies, maistre imprimeur dudit Tolose. Avec privilege (in-4, sans pagination).*

2/ *Acta sanctorum, T. 1 septembris, die 2e, S 3 • Acta translati corpori » anno DCCCLXXXVII prorsus fabulosa.*

Poser ce principe que rien n'est sûr à propos des reliques, si ce n'est leur présence à Pamiers à partir du XIIe siècle, c'est rejeter les documents relatant tous autres détails, et plus particulièrement ceux qui font l'objet de nos recherches. Aussi les doctes jésuites se sont-ils contentés de rapporter, sur ce point, la relation de Vincent de Beauvais, en la faisant suivre des observations ci-avant résumées. Là aussi nous devons nous en tenir avec ces auteurs et leurs documents.

21° Franchi le XIIIe siècle, qui nous a fourni le témoignage de Pierre Natalis, c'est au XIIe peut-être même au XIe siècle, que nous allons chercher une nouvelle attestation de notre légende. Nous sommes ici en face d'un document encore inédit. Il nous

P. 52

est fourni par le *Troisième-Prosier de l'abbaye de Montauriol*, ou du moins d'une des abbayes bénédictines du Quercy, manuscrit sorti fort probablement de la grande officine de Saint-Martial de Limoges/1.

1/ *Sur ce manuscrit, nous renvoyons le lecteur à notre Étude historique, analytique et musicale sur Deux livres choraux monastiques des X* et XI* siècles, qui vient de sortir de sous presse ; Paris, Alphonse Picard et fils, 1899, gr. in-8 Jésus, orné de fac-similés phototypiques, spécimens d'enluminures et notation neumatique transcrite en plain-chant usuel.*
<https://docnum.unistra.fr/digital/collection/coll10/id/48326> (NDLR)

Dans ce livre choral, nous avons relevé deux proses consacrées au martyr de Pamiers et patron de Noble-Val. Ce n'est pas le cas de dire ici les rapports entre ce saint et les religieux de l'abbaye quercinoise ; le lecteur les trouvera dans l'*Étude* que nous venons de lui signaler. Il nous suffit de constater que dans cet antique recueil le saint est célébré par deux chants que ne portent aucun des livres liturgiques parvenus jusqu'à nous ; et ces deux pièces liturgiques redisent la merveilleuse navigation des reliques.

La première de ces pièces, intitulée : *Prosa in natali sancti Antonini martyris* débute par ces mots :

Laus angelica simul et phalans huranica
Christo regi voce clara jubilant...

Après avoir fait chanter la gloire du Christ par les anges, les patriarches, les prophètes, les docteurs et les martyrs, parmi lesquels Antonin brille comme le soleil au milieu des astres/2,

2/ *Inter quos rosea emicat palma tua, o martyr pie Antonine, ut sol inter sidéra.*

le poète conjure son héros, au nom de ses grands mérites et de ses magnifiques victoires, d'aider son peuple auprès de Dieu.

Et cela pour arriver enfin à jouir avec lui des délices du Paradis, « Alors se renouvellera notre jeunesse, comme celle des aigles qui, sous la figure d'anges, le conduisirent sur ces rivages où maintenant il brille d'un si vif éclat. « Voici, du reste, la strophe même ;

Ut tecum vita fruamur intra spirantia paradisi gramina
Renovata juvenlute nostra
In aquilarum vita
Quac per divina fluenta te forma angelica tulerunt ad haec littora
Ubi tua rutilant mérita/3.

3/ Qu'on n'oublie pas que nous avons ici une Prose et non une Hymne, c'est-à-dire une pièce liturgique en prose rimée, mais non à phrases mesurées et scandées. Nous avons disposé ce texte sous forme de vers, parce que telle paraît la division des membres de phrase signalée par les lettres rubricates et telles aussi les rimes finales.

P. 53

Tandis que dans cette première prose l'idée de la barque est renfermée seulement d'une manière implicite, alors que les *aigles* y sont clairement désignés, une seconde prose est absolument explicite sur *l'embarcation*, aussi bien que sur la relique même proposée là à la vénération des fidèles. Cette relique est la *tête*, point sur lequel la première de ces prières liturgiques ne donne aucun indice; et ceci n'a pas lieu de surprendre, quand il s'agit non d'une thèse historique, mais d'un chant à la gloire d'un saint et, de prières pour implorer sa clémence. Le docteur de l'Aquitaine, saint Paulin, n'avait-il pas dit « La bien-faisante présence des saints ne se fait pas sentir là seulement où repose leur corps, mais partout où réside la plus petite parcelle/1. »

1/ « Neque tantum qua jacet ora totum corpus, ibi positorum gratia vivit, sed quacumque pii est pars corporis, et manus exstat; constante Deo meriti documenta beati. » Poëm., XXVII, 40 et seq.

Mais comme dans la deuxième prose on prend plus à tâche de retracer la vie du martyr, au lieu de chanter seulement sa puissance près de Dieu, on est aussi plus historien qu'apologiste. De là un récit plus étendu sur la décollation et la mutilation des membres. Inhumainement torturé, mis à morceaux, le saint est en vain jeté dans les flots. Ces eaux s'entr'ouvrent au souffle des vents qui s'élèvent en tempête, et les citoyens en profitent pour abriter, dans un vaisseau qu'ils viennent de préparer, cette tête qui est pour eux un trésor sacré. Ce n'est là qu'une pâle traduction de ce texte :

Hic immania passa penarum agonia
In frustra dissecat hense corporis sacri eunvta viscera,
Que et lucunas jaclat inter fluminens
Patuit deiscens quibus procella sicca dans ospicia,
Cives inde ab arce adsunt supera mirifica
Prebentes hic obsequia
Claram preparant carinam
In qua capitis jessant sancta pignora/2.

2/ Ces deux extraits des proses du manuscrit dit *Tropaire-Prosier de Montauriol* se trouvent aux folios 88-89. La seconde des pièces d'où est extrait le passage ci-dessus débute par ces mots : « Pangat regi Deo aretusa nostra ovalizans. »

P. 54

Ces témoignages vont être corroborés par des chants liturgiques encore plus anciens et qui remontent au Xe siècle ou pour le moins au début du XIe. Comme les précédents, nous pouvons les dire inédits.

22° Ces pièces sont diverses : hymnes renfermées dans un manuscrit qui fut jadis la propriété de M. le commandeur de Rossi, à Rome, et est passé, depuis 1870, dans la bibliothèque des Pères jésuites de Vienne en Autriche. C'est un des *Deux livres choraux monastiques* que nous avons fait connaître dans *l'Etude* ici signalée, à propos du *Tropaire* de

Montauriol ; et ce manuscrit a même été publié, il y a quelques années, à Leipzig, par le P. Guido Maria Dreves, de la Compagnie de Jésus, sous le titre de *Hymnarius Moissiacensis* /1. Vu la rareté et la cherté de cette publication, connue seulement de quelques spécialistes, nous croyons pouvoir considérer ces témoignages comme inédits, ou pour le moins comme à peu près inconnus.

1/ *Das Hymnar der Abtei Moissac, im 10. Jahrhundert, br. in-8. — Leipzig, Fues's Verlag (R. Reisland). 1888. Ce volume forme le deuxième fascicule de la grande collection ayant pour titre Analecta hymnica medii aevi.*

Dans cet *Hymnaire*, qui fait le pendant du *Tropaire* montalbanais, le saint appaméen est chanté plusieurs fois. Ce sont d'abord trois hymnes pour les nocturnes et qui se suivent immédiatement dans ledit manuscrit, sous la rubrique : *De S. Antonino hymnus ad nocturnas*. Puis, vers la fin du volume, et paraissant être pour l'office des vêpres, c'est une hymne nouvelle, composée de trente-cinq strophes, sous le titre : *Hymnus sancti Antonini martyris*, et débutant par *Alme diclatis resonante gratis*.

De cette dernière pièce, qui a soulevé une intéressante question historique au point de vue de son auteur/2,

2/ cf. *Deux livres choraux, déjà cités, paragraphe 4, p. 19-25 : Une hymne à saint Antonin, recherches sur son auteur.*

nous n'avons rien à recueillir relativement à la navigation des reliques. Au milieu de ces innombrables strophes, d'une latinité fort obscure, une seule raconte, en quatre vers, la décapitation du saint et son ensevelissement dans les eaux/3. puis plus rien pour mettre

3/ Voici cette strophe, la douzième, p. 96 de l'*Hymnarius Moissiacensis*.

*Mirmida cohors in livore concors
Captatque et mox jugulât cruento
Ense profundo lympharis in antro
Projiciendo.*

P. 55

sur la trace des saints ossements. Il en est de même de deux autres des pièces susvisées, celle qui débute par : *Athleta Christi*, et la seconde par : *Laudes magnificas* /1 ».

1/ *Hymnarius Moissiacensis*. p. 59 et 60.

Ni l'une ni l'autre ne renseignent sur l'objet de nos recherches. Mais celle de ces hymnes qui occupe le troisième rang et se chantait aux nocturnes s'étend relativement assez sur ce sujet. Sur les huit strophes dont elle se compose, quatre sont consacrées au *martyre*, aux *reliques* et à leur *translation par eau*, avec *barque* et le concours d'un *couple d'oiseaux*. Cette relique qui vogue à travers le cours de *plusieurs fleuves (varios per amnes)*, c'est la *tête* ; elle est évidemment dirigée par le souffle divin (*remige Christo*), qui est le vrai pilote, mais voilé sous ces oiseaux à la *couleur de neige* et conduisant heureusement l'embarcation jusqu'au port. Ce port n'est pas désigné, pas plus que ne le sont les rivières parcourues ; mais comme on chantait ces prodiges à Moissac, dans cette abbaye qui a des liens très étroits avec le monastère de Saint-Antonin du Rouergue, ces détails étaient superflus, chacun savait bien que ce chef était le trésor de l'ancien Noble-Val et qu'il y était arrivé par les cours d'eau qui vont de l'Ariège jusque dans l'Aveyron, en passant par la Garonne et le Tarn. Telles la version et l'interprétation de ces strophes dont on peut savourer la poésie :

Nam ferae gentis rabie perada
Gloria magna redimere Christi,
Cujus ad nutum patefacta cunctis

Unda dehiscit.

Sicque discissis pelagi procellis,
Accolae gentes lavacro beati
Corporis glebam gladio recisam
Gurgite tollunt.

Ut tui pignus capitis sacratum
Inditum lintri varios per aramnes
His tibi latis vehitur in oris,
Remige Christo.

Cujus ad jussum volucris gemella.
Rite candenli specie nivali.
Prora decurrens agitur per undas
Tramite recto/2.

2/ *Hymnarius Moissiacensis*; p. 60, hymne: *Ut Ubi clarum resonemus hymnum*, strophes 3, 4, 5 et 6.

P. 56

Si le P. Stiling avait connu ces dernières pièces liturgiques, que son confrère le P. Dreves a publiées il y a dix ans à peine, en les donnant comme du Xe siècle, l'érudite Bollandiste n'aurait pas écrit « qu'au sujet du corps de saint Antonin on ne peut affirmer qu'un seul fait, sa présence dans l'abbaye de Pamiers depuis le XIIe siècle au moins/1. »

1/ cf. ci-dessus, p. 51, le texte même de cette citation.

Deux cents ans avant cette époque, les bénédictins de Moissac, les religieux de Noble-Val et bien d'autres avec eux chantaient dans leur liturgie monastique la navigation merveilleuse de la tête de leur saint patron devenue un de leurs plus précieux trésors, *sacra pignora...*, *sarcina pia*.

Avec les strophes qu'on vient de lire s'arrête la série des témoignages sur la barque légendaire partie de Frédélas en Ariège, et atterrissant au château de Festus, à Noble-Val du Rouergue. Bien certainement la moisson de textes confirmant et développant ceux qui sont groupés dans ces pages serait encore plus abondante si on fouillait attentivement archives et bibliothèques non encore explorées. Néanmoins, la gerbe que nous avons pu former a, croyons-nous, son importance, et suffit à montrer le lien de la tradition à travers les âges, en remontant depuis les annalistes les plus rapprochés de nous jusqu'au premier monument écrit.

Cet écrit paraît venir du Xe siècle; pour le moins, il est des premières années du XIe. À cette date, les moines qui, dans leur office, récitaient cette leçon et chantaient ces strophes les tenaient des âges antérieurs. Par suite, voilà la légende donnant de très près la main à l'histoire, et se rapprochant d'autant plus du fait facile à contrôler, qu'écrits et tradition orale étaient plus proches du temps où vécut et mourut le héros martyr. Admis que notre saint ait subi le martyre en 506, comme le veut la tradition wisigothe, et peut-être même au VIIIe siècle (opinion cependant peu sérieuse), la tradition orale ou écrite sur sa vie et sa mort n'étaient donc pas à une de ces distances qui effraient maintenant, quand on regarde du seuil du XXe siècle.

Entre ces nombreuses centaines d'années écoulées, il y a, reliant le faisceau de documents et de preuves, les travaux litur-

P. 57

giques, l'hagiographie manuscrite précédant nos imprimés ; il y a les chants populaires, l'iconographie murale et de propagande avec tous ses moyens, peinture, sculpture, sigillographie, numismatique, héraldique. Ces divers documents, rappelant et consacrant la légende, viennent d'être groupés ici pour la première fois. Les voilà reliés entre eux avec les commentaires qu'ils comportent, tant pour les fusionner que pour montrer leurs divergences, leurs oppositions, quand il y a lieu.

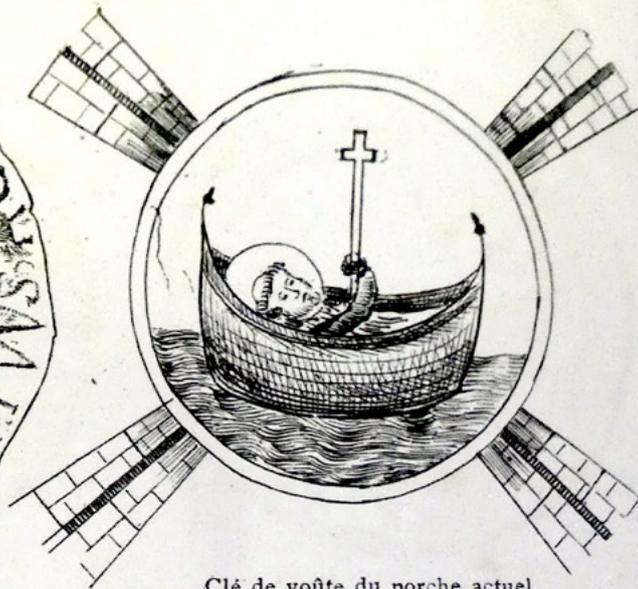
Ainsi, tandis que d'autres avaient jusqu'ici dirigé leurs investigations sur l'époque, l'origine, la patrie de cet apôtre-martyr de Frédélas, nous avons cru intéressant de réunir les matériaux ayant trait uniquement à l'embarcation légendaire et sa navigation. Question purement historique, bien entendu, et ne prétendant préjuger en rien ni de la valeur des récits au point de vue de la croyance religieuse, ni des raisons qui tantôt ont pu faire introduire la légende telle que dans la prière officielle de l'Église, et tantôt la faire rejeter de ses livres liturgiques.

En écrivant ces pages, nous n'avons pas même eu l'intention de remettre en cause la fameuse école critique qui prit en horreur toutes les légendes à peu près et, pour ce motif, les supprima presque en bloc comme apocryphes et absurdes. Ce n'est qu'en passant qu'il a fallu nécessairement faire allusion à cette déplorable aberration et montrer la légèreté et la fausseté de ses arguments. À quoi bon revenir sur ces discussions irritantes et surannées!... Aussi, en recueillant les documents tout spéciaux sur l'objet énoncé en tête de cette étude, notre but a été de fournir des moyens qui, un jour peut-être, aideront à confirmer une fois de plus cette vérité : « Là où vous trouverez une légende, quelque amplifiée quelle soit, vous y trouverez une histoire. »

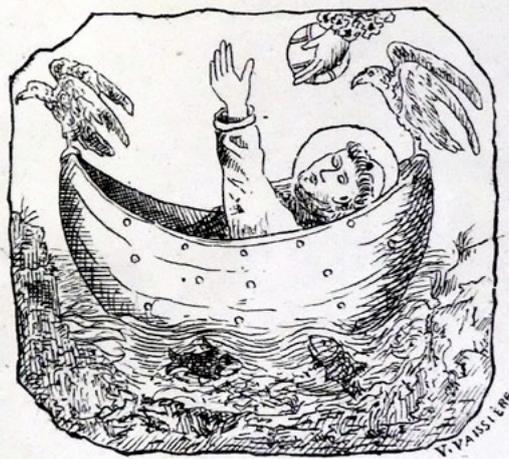
Camille Daux,
Missionnaire apostolique,
Historiographe du diocèse de Montauban



Clé de voûte de l'ancienne église de Noble-Val.
(p. 17)



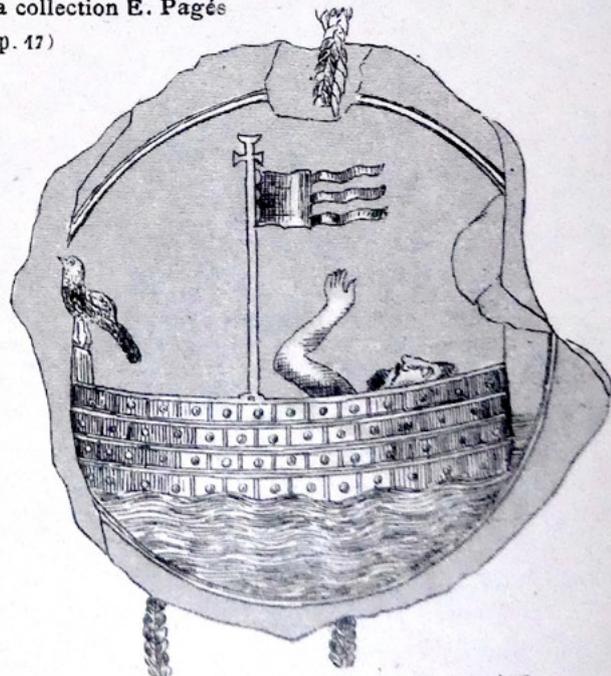
Clé de voûte du porche actuel
de la Cathédrale de Pamiers. (p. 17)



Vitrail de la collection E. Pagés
(p. 17)



Vitrail de la collection Vaissière.
(p. 17.)



Seeau de cire de l'officialité de Pamiers
(p. 17.)